



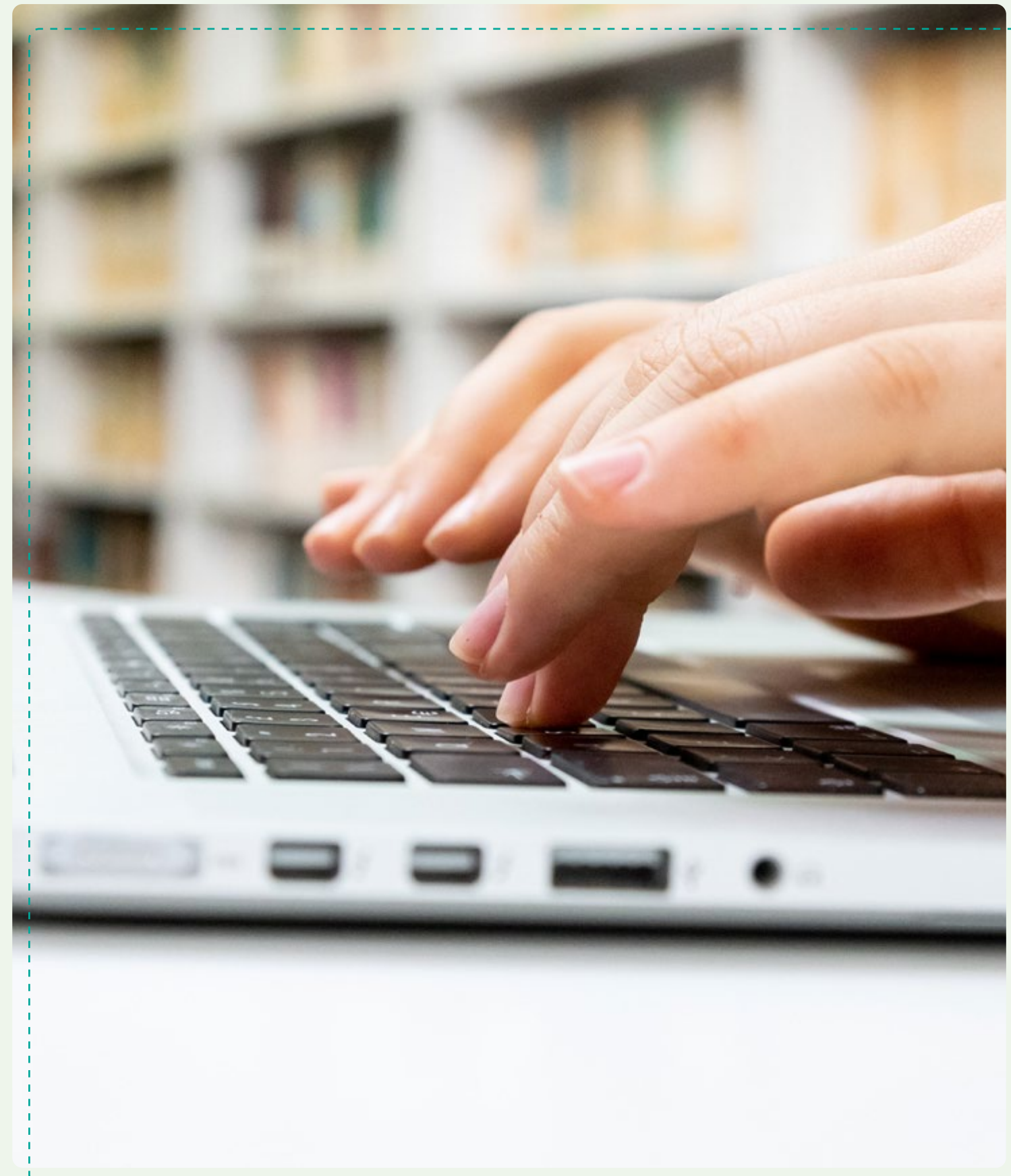
RÉGION ACADÉMIQUE  
GRAND EST

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

24  
25

# RAPPORT D'ACTIVITÉ

*des services*  
régionaux & inter-académiques



# Édito



Implantés dans les trois académies de Nancy-Metz, Reims et Strasbourg, les 13 services régionaux et inter-académiques de la région académique Grand Est impulsent et coordonnent, sous

l'autorité du recteur de région académique, en relation étroite avec les recteurs d'académie et le recteur délégué à l'Enseignement supérieur, la Recherche et l'Innovation, les politiques publiques régionales au service de nos territoires, de nos établissements, de nos élèves et de nos étudiants.

L'action de la région académique s'inscrit dans le cadre de la feuille de route établie en lien avec le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et le ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative. A mes côtés, le secrétaire général de la région académique pilote l'action des services en charge de la mise en œuvre de notre feuille de route. Il conçoit, met en œuvre et accompagne la nouvelle organisation fonctionnelle et territoriale des services de la région académique.

L'année 2024-2025 a été marquée par plusieurs chantiers structurants, en lien avec la feuille de route 2024-2027 de la région académique, dans un contexte de transition économique, écologique et numérique.

Il me paraît utile de rappeler quelques actions clés que les services ont portées durant cette année :

En déclinaison de **la concertation nationale sur l'orientation des élèves** au collège et au lycée, lancée par le ministère de l'Éducation nationale en décembre 2024, la région académique Grand Est a organisé une concertation régionale, associant la Région Grand Est et rassemblant l'ensemble des acteurs territoriaux de l'orientation scolaire. L'objectif de cette concertation était de faire un diagnostic partagé et de faire émerger des propositions concrètes pour améliorer les conditions de mise en œuvre et les résultats de cette politique publique. Cette concertation a posé les bases du Plan Avenir qui vise à refonder l'accompagnement des élèves en matière d'orientation et sera mis en œuvre dès la rentrée 2025.

La poursuite du travail engagé sur la **transformation de la carte des formations professionnelles**, en lien étroit avec les besoins économiques régionaux, pour adapter l'offre à la réalité des emplois et mieux préparer l'insertion des jeunes.

Une réflexion collective a également été lancée sur **l'intégration de l'intelligence artificielle dans les pratiques pédagogiques et administratives**, afin d'anticiper ses apports tout en veillant à son usage

éthique. La région académique Grand Est s'inscrit de manière active et pionnière dans l'intégration de l'intelligence artificielle à des fins éducatives, en cohérence avec les orientations nationales. Cette dynamique s'appuie sur des expérimentations concrètes, des dispositifs d'accompagnement progressifs et une vigilance sur les enjeux éthiques et pédagogiques. Un observatoire des usagers de l'IA à visée pédagogique va être mis en place à l'échelle de la région académique à la rentrée 2025.

Le déploiement du **plan de transformation écologique ministériel**, qui place la transition environnementale au cœur de nos actions, notamment par la rénovation et la gestion durable du bâti scolaire.

Répondant aux enjeux de la transition numérique, la région académique crée à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2025, la **direction régionale académique des systèmes d'information** (DRASI) dont l'action vise à renforcer la qualité du service rendu de la fonction système d'information à l'ensemble des utilisateurs et acteurs du système éducatif à l'échelle de la région académique Grand Est et des trois académies de Nancy-Metz, de Reims et de Strasbourg qui la composent.

Sur le champ de la **vie étudiante**, la région académique a mis en œuvre la « loi Lévi », qui vise à garantir l'accès de tous les étudiants à une offre de restauration à tarif modéré. Une aide financière forfaitaire est désormais proposée aux étudiants dont les campus sont trop éloignés des lieux de restauration à tarif modéré S'agissant

« **Tenir la promesse républicaine de l'École : élever le niveau général et donner les mêmes chances à tous** »

du logement étudiant, une dynamique de travail a été engagée avec l'ensemble des partenaires sur la base du constat partagé.

La région académique va poursuivre le travail engagé, en cohérence avec les priorités de l'année scolaire 2025-2026 fixées par le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. « *Tenir la promesse républicaine de l'École : élever le niveau général et donner les mêmes chances à tous* », telle est la boussole qui guidera notre action pour l'année à venir. Nous continuerons à œuvrer en faveur d'une « *École ambitieuse, protectrice et émancipatrice* ».

A travers ce bilan, je tiens à remercier chaleureusement l'ensemble des personnels de la région académique de leur engagement permanent. Je salue également la préfecture de région ainsi que la Région Grand Est et l'ensemble de nos partenaires avec qui nous travaillons étroitement au quotidien.

**Pierre-François Mourier**

Recteur de la région académique Grand Est  
Recteur de l'académie de Nancy-Metz  
Chancelier des universités

# Sommaire

- 
- 9 — La région académique Grand Est
  - 9 — Présentation
  - 10 — Les partenariats
  - 12 — Le suivi des politiques prioritaires du Gouvernement
  - 14 — Organigrammes
  - 16 — Missions et domaines d'action

## RAPPORT D'ACTIVITÉ DES SERVICES RÉGIONAUX

---

- 18 — Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (DRAJES)
- 24 — Délégation régionale académique à la recherche et à l'innovation (DRARI)
- 30 — Délégation régionale académique à la formation professionnelle initiale et continue et à l'apprentissage (DRAFPICA)
- 36 — Délégation régionale académique à l'information et à l'orientation (DRAIO)
- 44 — Délégation régionale académique au numérique éducatif (DRANE)
- 50 — Direction régionale académique des systèmes d'information (DRASI)
- 54 — Délégation de région académique aux relations européennes, internationales et à la coopération (DRAREIC)
- 60 — Direction régionale académique de l'enseignement supérieur (DRAES)
- 68 — Direction de l'immobilier de la région académique Grand Est (DIRAGE)
- 74 — Direction régionale académique des achats (DRAA)

## RAPPORT D'ACTIVITÉ DES SERVICES INTER-ACADÉMIQUES

---

- 80 — Service inter-académique des concours (SIAC)
- 84 — Service inter-académique des statistiques (SIAS)
- 88 — Service inter-académique des affaires juridiques (SIAAJ)



# LA RÉGION ACADÉMIQUE *Grand Est*

Créée en janvier 2020, la région académique Grand Est est constituée des académies de Nancy-Metz, Reims et Strasbourg.

Le pilotage d'un certain nombre de missions stratégiques est assuré dans un cadre régional (carte des formations professionnelles et continues, apprentissage, enseignement supérieur, recherche et innovation, information et orientation, systèmes d'information, numérique éducatif, relations internationales, jeunesse, engagement et sports, immobilier de l'État, achats) et une plus grande mutualisation des fonctions « support » est recherchée (concours, études et statistiques, fonctions juridiques).

## LA RÉGION ACADÉMIQUE GRAND EST COMPTE 10 SERVICES RÉGIONAUX :

- Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (DRAJES)
- Délégation régionale académique à la recherche et à l'innovation (DRARI)
- Délégation régionale académique à la formation professionnelle initiale et continue et à l'apprentissage (DRAFPICA)

- Délégation régionale académique à l'information et à l'orientation (DRAIO)
- Délégation régionale académique au numérique éducatif (DRANE)
- Direction régionale académique des systèmes d'information (DRASI)
- Délégation de région académique aux relations européennes, internationales et à la coopération (DRAREIC)
- Direction régionale académique de l'enseignement supérieur (DRAES)
- Direction de l'immobilier de la région académique Grand Est (DIRAGE)
- Direction régionale académique des achats (DRAA)

## ET 3 SERVICES INTER-ACADÉMIQUES :

- Service inter-académique des concours (SIAC)
- Service inter-académique des statistiques (SIAS)
- Service inter-académique des affaires juridiques (SIAAJ)



## Chiffres Clés

**896 471** élèves <sup>1</sup>

dans

**4117** écoles

**583** collèges

**309** lycées

**130** lycées généraux  
et technologiques

**82** lycées polyvalents

**97** lycées professionnels

**218 634** étudiants <sup>2</sup>

1 - effectifs prévisionnels  
reentrée 2025

2 - donnée 2024

LES MOYENS HUMAINS DE LA RÉGION ACADÉMIQUE GRAND EST

Les services régionaux comptent 365 agents.

LES PARTENARIATS LA RÉGION ACADÉMIQUE GRAND EST

En 2024-2025, la région académique a poursuivi le développement de ses relations institutionnelles via la mise en œuvre de plusieurs partenariats.

CONVENTIONS SIGNÉES EN 2024-2025 :

- Le 2 septembre 2024, une charte d’engagement régionale relative à la découverte des métiers pour les collégiens des classes de 5e, 4e et 3e a été signée par l’État (région académique, DREETS, DRAAF) et la Région Grand Est.
- Le 2 octobre 2024, la région de gendarmerie Grand Est et la région académique Grand Est, ont signé une convention relative à la mise en place de formations en milieu professionnel au bénéfice des élèves des baccalauréats professionnels « métiers de la sécurité » des lycées professionnels et privés sous contrat des académies de Nancy-Metz, Reims et Strasbourg.
- Le 29 janvier 2025, la région académique Grand Est et la Direction interrégionale de la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) Grand Est ont signé une convention de partenariat qui fixe des enjeux communs à la PJJ et à l’Éducation nationale :
  - La lutte contre le décrochage scolaire, notamment grâce aux dispositifs relais
  - L’orientation des mineurs suivis par la PJJ
  - L’inclusion sociale particulièrement à travers les politiques d’engagement, de jeunesse et de sport
  - La promotion de la citoyenneté.

Le premier comité technique s’est tenu le 7 juillet 2025 et a permis de poser les bases solides du partenariat. La réunion a favorisé l’interconnaissance mutuelle et permis à tous de prendre connaissance des axes principaux de la convention, de la gouvernance et des outils mis à disposition. Des fiches actions vont être réalisées par les référents.

- Le 27 mars 2025, la région académique et la Direction régionale de l’INSEE (Institut national de la statistique et des études économiques) ont signé une convention de partenariat afin de décliner en Grand Est l’accord-cadre déjà signé en mars 2023 entre l’INSEE et le ministère de l’Éducation et de la Jeunesse. L’objectif principal de ce partenariat est d’accompagner la diffusion de la culture économique et sociale, et le bon usage de l’information statistique dans les collèges et lycées sur le territoire.

Le premier comité technique a eu lieu le 5 juin 2025. Des propositions d’actions à mettre en œuvre dès la rentrée 2025 ont d’ores et déjà été abordées notamment à destination des enseignants.

Poursuite de partenariats existants :

- La convention régionale relative à l’enseignement en milieu pénitentiaire a été signée le 4 octobre 2022 avec la Direction interrégionale des services pénitentiaires Grand Est - Strasbourg.

Dans le Grand Est, 100% des mineurs en détention sont scolarisés.
- La convention-cadre relative à la promotion de la santé en faveur des élèves et des étudiants a été signée le 11 avril 2023 entre la région académique et l’Agence Régionale de Santé (ARS) Grand Est.

Le deuxième comité stratégique relatif à cette convention s’est tenu le 16 janvier 2025 en présence du recteur de région académique. Il a permis de dresser le bilan des actions en cours et de d’annoncer les perspectives pour l’année 2025.

Un troisième comité de suivi a réuni l’ensemble des référents le 11 juillet 2025 pour faire le bilan des actions engagées.

- La convention de partenariat 2022-2025 signée entre la région académique Grand Est et Réseau Canopé est en cours de réécriture pour être reconduite sur la période 2025-2028. La première convention-cadre signée le 13 avril 2023 ainsi que les conventions d’application académiques ont renforcé le partenariat entre chacune des académies de la région académique Grand Est et Réseau Canopé. Elles ont permis de renforcer la cohérence et de clarifier le fonctionnement et les procédures.

- Le comité stratégique du 19 juin 2025 s’est tenu en présence des directrices de l’école académique de la formation continue (E AFC) de Nancy-Metz, Reims et Strasbourg et a réaffirmé la volonté des partenaires d’inscrire la nouvelle convention-cadre 2025-2028 dans le prolongement de la première. Cette convention vise à définir le périmètre et les modalités de mise en œuvre des actions et services d’accompagnement de la politique de région académique dans le cadre de la formation continue des personnels de l’Éducation nationale (déclinée en académie selon des modes opératoires contextualisés) menées par la direction territoriale Grand Est de Réseau Canopé. Ce travail partenarial doit aussi permettre de travailler en complémentarité avec les services régionaux, inter-académiques ou académiques qui peuvent être compétents pour délivrer certaines formations à des agents (enseignants ou personnel administratif).
- En 2024-2025 le travail partenarial s’est prsuivi avec la Région Grand Est, la DRAAF et la Préfecture de Région pour contribuer à l’organisation de séjours SNU sur le territoire. Une convention-cadre a été signée le 27 juin 2025. Des conventions d’application ont ensuite été mises en place entre la Région, la région académique et les établissements volontaires pour accueillir des jeunes lors de leur séjour de cohésion.
- Le 14 septembre 2023, une convention-cadre de partenariat a été signée entre la région académique et la direction régionale de l’alimentation, de l’agriculture et de la forêt (DRAAF), afin de renforcer les relations entre les deux institutions et rechercher une complémentarité des compétences. Les axes de la convention portent notamment sur : l’information et l’orientation auprès des élèves afin de promouvoir les formations et métiers liés à l’alimentation, l’agriculture et la forêt ; le développement de la complémentarité de l’offre de formation ; le travail autour de l’engagement écologique ; le développement du numérique éducatif.

- Le 20 novembre 2023, une convention de partenariat pour la transformation et la valorisation de la voie professionnelle en Grand Est a été signée pour la période scolaire 2023-2028 entre la préfecture de Région, la Région Grand Est et la Région académique, en présence de la Ministre déléguée chargée de l’Enseignement et de la Formation professionnels, Carole Grandjean. Cette convention a pour objet d’affirmer la volonté commune et l’organisation d’un travail partenarial renforcé entre les signataires afin de faire du lycée professionnel un parcours de réussite pour les élèves, et afin de préparer les transitions fondamentales et les priorités pour le territoire régional, notamment dans les secteurs suivants : métiers de la transition énergétique, transition industrielle, métiers du soin, de l’aide à la personne et accompagnement social.
- Une convention-cadre de partenariat a été signée le 7 décembre 2023 entre la région académique et la direction régionale de l’économie, de l’emploi, du travail et des solidarités (DREETS) du Grand Est. Les axes de travail portent en particulier sur la lutte contre le décrochage scolaire, la transformation de l’offre de formation professionnelle initiale et continue, la lutte contre les accidents du travail, le développement des certifications relevant du ministère du travail, l’égalité des chances, la dynamisation de la recherche.

Le deuxième comité de suivi, organisé le 19 novembre 2024 a permis de faire le bilan des fiches actions produites par les référents et de préparer le comité de pilotage du 7 février 2025. Les référents ont présenté au recteur de région académique, aux recteurs académiques, à la rectrice déléguée pour l’Enseignement supérieur, la Recherche et l’Innovation et à la directrice de la DREETS le bilan 2024 par axe et par objectif. Les perspectives 2025 ont également été présentées et ont fait l’objet d’une validation.



**LE SUIVI DES POLITIQUES PRIORITAIRES  
DU GOUVERNEMENT**

Le suivi des Politiques Prioritaires du Gouvernement (PPG) est au cœur de l’action du Secrétariat général de la région académique (SGRA), qui est l’interlocuteur privilégié du ministère de l’Éducation nationale, de l’Enseignement supérieur et de la Recherche et de la préfecture de région sur le sujet.

Le SGRA effectue un travail de coordination, de recensement d’informations et d’animation en lien avec les services régionaux concernés et en lien avec les 3 académies afin de disposer d’une vision à la fois globale et précise afin de pouvoir rendre compte au recteur de région.

**Les 15 chantiers dans le périmètre  
de la région académique**

- Améliorer le niveau des élèves dans les savoirs fondamentaux
- Dédoubler les classes en EP et limiter les effectifs à 24 partout ailleurs (Grande section, CP, CE1)
- Lutter contre le harcèlement et le cyber harcèlement scolaires
- Remplacer les enseignants absents

- Mieux orienter les élèves au collège et au lycée
- Faire du lycée professionnel une voie de réussite et d’accès à l’emploi
- Transformer l’école en faisant confiance aux acteurs de terrain
- Rendre l’école plus inclusive
- Mieux accompagner les étudiants (logement, santé, alimentation)
- Offrir à chaque élève une éducation artistique et culturelle
- Assurer 30 minutes de sport par jour à l’école primaire et 2 heures de sport en plus par semaine pour les collégiens
- Etendre le Pass’sport
- Augmenter le nombre d’équipements sportifs
- Généraliser le SNU
- Favoriser l’engagement civique des jeunes

Les différentes politiques prioritaires du Gouvernement font l’objet de suivis et d’échanges lors des instances régionales académiques (Comité régional académique (COREA), comité de direction élargi (CODEL), réunions de chefs de services régionaux) mais aussi lors de comités de pilotage (COFIL) dédiés organisés en préfecture.



Recteur de l'académie de Reims  
Vincent STANEK

Recteur de la région académique Grand Est  
Recteur de l'académie de Nancy-Metz  
Chancelier des universités  
Pierre-François MOURIER

Recteur de l'académie de Strasbourg  
Olivier KLEIN

Secrétaire générale de l'académie de Reims  
Valérie PINSET

Secrétaire général de la région académique Grand Est  
François BOHN

Secrétaire générale de l'académie de Nancy-Metz  
Marie-Laure JEANNIN

Secrétaire générale de l'académie de Strasbourg  
Claudine MACRESY-DUPORT

SIAS  
Service inter-académique des statistiques

Chief de service  
Sylvain SKRABO

Adjointe  
Marie-Véronique HENRY-WITTMANN

Adjoint  
Sylvain DAUBREE

SIAAJ  
Service inter-académique des affaires juridiques

Chief de service  
Frédérique LOGEARD

Adjoint  
Jean-Luc ROMAIN

Adjointe  
Chloé COLLIN

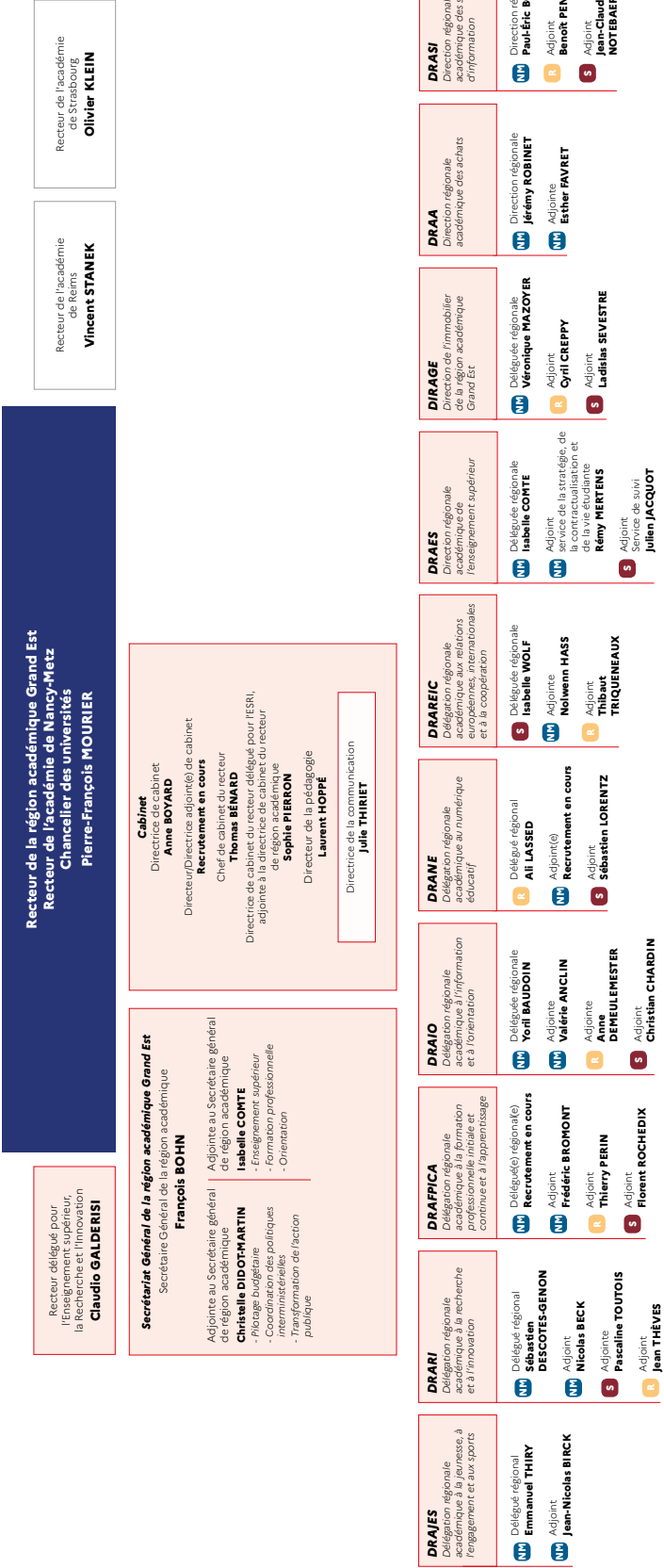
SIAC  
Service inter-académique des concours

Chief de service  
Youssef LALLITI

Adjoint  
Romain MARTIN

Adjointe  
Maryse MESSAGER

Les personnels d'un service inter-académique sont placés sous l'autorité fonctionnelle de chacun des recteurs et secrétaires généraux pour lesquels le service exerce ses missions.  
Le service inter-académique est placé sous l'autorité hiérarchique du recteur de l'académie où est implanté administrativement le siège du service pour les sujets relatifs à l'organisation dudit service.





## Missions et domaines d'action

Transformation de l'action administrative

Politiques interministérielles

Relations partenariales

Enseignement supérieur, Recherche et Innovation

Politique  
des achats

Fonds européens

Information, orientation et lutte  
contre le décrochage scolaire

Jeunesse et sport

Numérique  
éducatif

Formation professionnelle initiale  
et continue, et apprentissage

Relations européennes  
et internationales

Contrat de plan  
État-Région

Schéma prévisionnel des formations  
des collèges et lycées publics (EPLÉ)

Politique  
immobilière



# Délégation régionale académique À LA JEUNESSE, À L'ENGAGEMENT ET AUX SPORTS

DRAJES

Contactez la DRAJES : [ce.drajes@region-academique-grand-est.fr](mailto:ce.drajes@region-academique-grand-est.fr)

La délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports, sous l'autorité hiérarchique du recteur de région académique et fonctionnelle du préfet de région, assure l'animation et la coordination des politiques publiques du sport, de la jeunesse, de la vie associative, de l'engagement civique et de l'éducation populaire à l'échelle de la région Grand Est.

Elle compte 57 agents implantés sur trois sites : Châlons-en-Champagne, Nancy (siège) et Strasbourg auxquels il convient d'ajouter 64 conseillers techniques sportifs placés auprès des fédérations ou des ligues et comités régionaux.

La DRAJES s'organise en trois pôles (Sport – Jeunesse, éducation populaire, vie associative – Formation, certification, emploi) et deux missions (Etudes, statistiques, observation – Mission régionale interdépartementale inspection, contrôle, évaluation).



## LES PRINCIPAUX CHANTIERS ET DOSSIERS SUIVIS OU IMPULSÉS EN 2024-2025

En 2024-2025, la DRAJES a piloté la mise en œuvre territoriale de plusieurs chantiers prioritaires du gouvernement ou politiques publiques s'inscrivant dans les grands axes de son document stratégique régional.

### Le service national universel et le service civique

Afin de favoriser l'engagement des jeunes, elle a coordonné l'organisation de **39 séjours de cohésion du Service national universel (SNU)** de 12 jours sur **12 sessions**. Première étape d'un parcours d'engagement, ces séjours ont permis à ces jeunes de 15 à 17 ans de vivre une expérience de vie collective, d'appréhender autrement les valeurs de la République, de mieux connaître les dispositifs d'engagement, de travailler sur la

transition écologique, le patrimoine... En 2024, le dispositif s'est étoffé avec la labellisation de classes et lycées engagés (CLE) au sein desquels des élèves ont pu travailler, en classe et tout au long de l'année, sur une des quatre colorations suivantes : Sport et Jeux Olympiques et Paralympiques, Environnement, Défense et mémoire, Résilience et prévention des risques. 1 504 élèves du Grand Est, 37 de Bourgogne-Franche-Comté et 142 Franciliens ont vécu une autre approche durant les séjours de cohésion CLE. Au final, en ajoutant les séjours hors temps scolaires : **4 458 jeunes**, dont 3 235 de la région Grand Est **ont effectué leur séjour de cohésion en Grand Est**.

La DRAJES pilote aussi le développement du **Service civique** à l'échelle régionale. **2 386 missions ont été agréées et 6 288 volontaires sont entrés en mission pour un total de 11 065 volontaires en Service civique au 1<sup>er</sup> janvier 2025.**

## Chiffres Clés

**6 288** volontaires sont entrés en mission de Service civique en 2025 pour un total de **11 065** volontaires au 1<sup>er</sup> janvier 2025

**39** séjours de cohésion du Service national universel organisés sur 12 sessions pour **4 458** jeunes

**116 000** jeunes et **5 7000** clubs bénéficiaires du Pass'sport

**59** projets subventionnés pour soutenir la dimension populaire et festive des Jeux olympiques et paralympiques sur les territoires pour un montant total de **256 314 €**

**36** équipements sportifs de proximité et 23 équipements structurants subventionnés pour une enveloppe de **5 044 998 €** en 2025.

**1 635** diplômes professionnels des champs de l'animation et du sport délivrés



**Le Fonds de Développement  
de la Vie Associative**

Il permet d'aider le secteur associatif à la formation des bénévoles pour développer les compétences de ces derniers et encourager leur prise d'initiatives et de responsabilités dans la mise en œuvre de leurs actions et de soutenir le fonctionnement global et les projets innovants des associations tous secteurs confondus. A l'issue d'un appel à projet régional et des travaux des commissions départementales et régionale, le préfet de région a validé, pour 2025, le soutien à **351 actions pour un montant de 400 000 € sur le volet « Formation des bénévoles »** et à **1 931 projets pour un total de 4 274 585 € sur le volet « Fonctionnement global et actions innovantes »**.

Le réseau d'appui au développement et à l'accompagnement de la vie associative va considérablement évoluer en 2025 grâce à la mise en œuvre de la réforme « Guid Asso ».

Ce dispositif conduit à la transformation du réseau actuel des Centres de Ressources et d'Information aux Bénévoles en un **nouveau réseau de plus de 90 structures labellisées « Guid'Asso »**. Ce label est organisé autour de 4 niveaux d'intervention : Guid'Asso Orientation, Guid'Asso Information, Guid'Asso Accompagnement Généraliste et Guid'Asso Accompagnement Spécialiste. Chaque structure pourra bénéficier de subventions dédiées.

Les objectifs poursuivis seront les suivants :

- Garantir un accès gratuit et de proximité aux associations des territoires et permettre une meilleure lisibilité du nouveau réseau
- Renforcer les acteurs de l'appui et développer un socle de qualité apporté aux bénéficiaires
- Mettre en réseau et favoriser l'interconnaissance des acteurs
- Co-construire une stratégie territoriale durable de l'appui aux associations.

Elle s'est concrétisée par la mise en place d'un premier schéma de déploiement et par l'élaboration d'un plan d'actions pour la mise en œuvre de la réforme sur l'ensemble du territoire régional en 2024 et l'installation d'un comité régional stratégique. Cette préfiguration a impliqué la DRAJES et l'Union des Mouvements Associatifs du Grand Est ainsi que les Délégués Départementaux à la Vie Associative des services départementaux

à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDJES) volontaires et leurs partenaires associatifs locaux.

Le réseau se développe en 2025 sur l'ensemble du Grand Est avec la désignation d'un partenaire ou d'un consortium de partenaires associatifs pour la co-animation du réseau départemental et la labélisation des structures répondant aux différents niveaux de cahier des charges. L'objectif attendu est la présence d'au moins une structure dans chaque arrondissement de la région à la fin de l'année 2025.

**La formation continue en direction des encadrants en accueils collectifs de mineurs (ACM) :**

13 sessions de formation ont été organisées sur le territoire, elles ont regroupé 218 participants. Certaines s'adressaient spécifiquement aux directeurs et ont porté sur le management des équipes ACM, d'autres ont porté sur l'éducation à l'environnement et le développement durable.

**Les colos apprenantes**

**3 881 enfants du Grand Est ont pu partir en séjour de vacances labellisés « colos apprenantes » en 2024.** Ce dispositif permet de financer les inscriptions et les départs de jeunes domiciliés en QPV ou en ZRR, ou des jeunes en situation de handicap ou bénéficiaires de l'ASE ou des jeunes dont le quotient familial est inférieur ou égal à 1 500 €.

**462 séjours organisés par des structures du Grand Est ont été labellisés « colos apprenantes »** par les SDJES conformément à un cahier des charges à haute valeur éducative.

**Les emplois aidés « Jeunesse et Education Populaire » (JEP)**

355 emplois qualifiés et pérennes au sein d'associations agréés JEP sont subventionnés pour réaliser des projets relevant de politiques de jeunesse et d'éducation populaire. Cette enveloppe budgétaire représente un total de 2 539 638 €.

**Les emplois aidés « cohésion sociale »**

70 emplois qualifiés et pérennes au sein d'associations mettant en œuvre des politiques sociales de jeunesse (principalement centres sociaux ou foyers de jeunes travailleurs) sont subventionnés. Cette enveloppe budgétaire représente un total de 501 480 €.





Le domaine du sport

Dans le domaine du sport, l'objectif est de permettre la pratique du sport par les publics qui en sont les plus éloignés.

Ainsi la DRAJES coordonne le déploiement du **dispositif Pass'Sport** qui offre une aide de 50 € par enfant dont les parents bénéficient de l'allocation de rentrée scolaire ou d'éducation d'enfant handicapé pour la prise de licence dans une association sportive. Le Pass'Sport est aussi ouvert aux étudiants boursiers. A l'issue de la campagne 2024, **116 000 jeunes (+ 18 000 par rapport à 2023) et 5 700 clubs en ont bénéficié en région Grand Est.**

Pour l'année 2024/2025, on comptabilise **37 établissements situés en REP/REP engagés dans le dispositif 2 heures de sport supplémentaires au collège** pour un financement de 116 233 € auxquels il convient d'ajouter **14 établissements situés hors REP/REP+ subventionnés** pour un montant de 38 600 €.

En 2024, année olympique, la DRAJES a subventionné **59 projets** portés par les collectivités, les établissements publics et les associations et concourant à soutenir la dimension populaire et festive des Jeux olympiques et paralympiques sur les territoires pour un montant total de 256 314 €.

Parallèlement, **53 projets relatifs à la Grande cause nationale visant à promouvoir « 30 minutes d'activité physique et sportive quotidiennes »** ont été soutenus pour un montant total de 199 390 €.

Enfin, en 2024, le plan **5 000 terrains de proximité**, porté par l'agence nationale du sport, a permis de subventionner **226 équipements sportifs** (pumptracks, city-stade, paddle...) en quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV), zones de revitalisation rurale (ZRR) ou Contrats de Relance et de Transition écologique (CRTE) pour une enveloppe de 6 571 779 €.

La DRAJES contribue à l'animation la Conférence régionale du sport (CRDS) aux côtés des représentants du mouvement sportif, des collectivités territoriales et du monde économique et social. En 2023, la CRDS a validé son premier projet emblématique, intitulé Nouvelle Aisance Aquatique du Grand Est (NAAGE).

Mené par la Ligue Grand Est de Natation, et soutenu par l'Agence Nationale du Sport (ANS) et la Région Grand Est, NAAGE vise à développer les savoirs moteurs fondamentaux, notamment le savoir-nager, tout en renforçant de manière plus large l'aisance aquatique auprès du plus grand nombre. A ce titre, des cycles d'apprentissage et de sensibilisation dans des espaces naturels, à travers diverses pratiques aquatiques, ont été organisés dans cinq lacs du Grand Est, en juillet-août 2024, et le seront dans sept sites à l'été 2025.

Outre la Ligue Grand Est de Natation, les partenaires du projet incluent l'Association pour la Promotion des Métiers du Sport et de l'Animation du Grand Est (APMSA), qui a conçu un kit pédagogique regroupant les formations permettant de devenir maîtres-nageurs sauveteurs et surveillants de baignades. Également le Comité Régional de la Fédération Française d'Etudes et de Sports Sous-Marins (FESSM) qui a créé un Pass'NAAGE pour apprendre, en piscine ou en milieu nature, à prévenir les noyades au plus grand nombre de personnes, et en particulier à des publics éloignés de la pratique (personnes en situation de handicap, personnes issues des Quartiers Politiques de la Ville). Enfin le Comité Régional Olympique et Sportif Grand Est (CROS), a développé un livret sur la sensibilisation à la préservation de l'eau et la prévention des noyades, tout en assurant la coordination et la communication du projet NAAGE aux côtés des services de la Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (DRAJES). A l'été 2024, on recense un peu plus de 1 500 bénéficiaires ont été recensés.

Ce projet emblématique a fait l'objet d'une convention pluriannuelle d'objectifs et de financements permettant la mise en commun de crédits pour le déploiement progressif des actions sur l'année 2024 et 2025.

La CRDS a initié en 2024, un nouveau projet phare au titre de la Grande Cause Nationale, consacré au développement de la pratique d'activités physiques et sportives dans le monde du travail. Intitulé « GEST » pour « Grand Est Sport au Travail », il s'articule en 5 phases, du diagnostic des besoins jusqu'au financement de programmes d'activités physiques et à la mise en place d'ateliers de sensibilisation.

Dans le domaine régalien, la **DRAJES coordonne le plan régional d'inspection contrôle évaluation des accueils collectifs de mineurs**, formations BAFA-BAFD, établissements d'activités physiques et sportives, des éducateurs sportifs, Service civique... Elle élabore des outils et anime au niveau régional un plan de formation sur la lutte contre les violences sexuelles et sexistes et à police administrative dans le champ des accueils collectifs de mineurs (ACM) et du sport.

Enfin, en 2024-2025, la DRAJES aura délivré **1635 diplômes professionnels des champs de l'animation et du sport** dont :

- 193 certificats professionnel d'animateur d'activités et de vie quotidienne (CPJEPS)
- 1129 brevets professionnels de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (BPJEPS)
- 63 certificats complémentaires (CC)
- 6 certificats de spécialisation (CS)
- 5 unités capitalisables complémentaires (UCC)
- 227 diplômes d'État de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (DEJEPS)
- 12 diplômes d'État supérieur de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (DESJEPS)



# Délégation régionale académique À LA RECHERCHE ET À L'INNOVATION

DRARI

Contactez la DRARI : [ce.drari@region-academique-grand-est.fr](mailto:ce.drari@region-academique-grand-est.fr)



La délégation régionale académique à la recherche et à l'innovation (DRARI) est chargée de l'action déconcentrée de l'État dans les domaines de la recherche, de la technologie et de l'innovation, en interaction avec le monde socio-économique et le grand public. Elle assiste le recteur de région académique et le recteur délégué pour l'Enseignement supérieur, la Recherche et l'Innovation (ESRI) dans les domaines de la recherche, de la technologie, de l'innovation et de la culture scientifique, technique et industrielle, la DRARI exerce aussi le rôle de conseiller en matière de recherche et d'innovation auprès du Préfet de région.

En pratique ses principaux domaines d'activités sont :

- Animation et suivi des écosystèmes locaux de recherche et d'innovation
- Instruction / expertise de dossiers liés à des dispositifs d'aide à la recherche et à l'innovation
- Suivi et évaluation des structures de transfert et valorisation (académique vers socioéconomique)
- Soutien à des projets structurants de recherche et d'innovation
- Intelligence économique pour recherche académique et transfert vers les entreprises
- Science Avec et Pour la Société, en particulier Fête de la Science

Elle interagit avec les présidences d'université, les représentants locaux d'organismes de recherche, les services déconcentrés de l'État en région, les services des collectivités territoriales, les acteurs du monde socio-économique, le milieu associatif... sur l'ensemble de ces questions.

La DRARI est située sur les sites de Nancy et de Strasbourg, actuellement selon la répartition suivante :

- Nancy : le délégué régional, un délégué adjoint, un chargé de mission crédit impôt recherche, une chargée d'aide au pilotage opérationnel ;
- Strasbourg : deux délégués adjoints, une assistante gestionnaire.

La DRARI est en lien étroit avec la délégation régionale académique à l'enseignement supérieur (DRAES), la délégation régionale académique à la formation professionnelle initiale et continue et à l'apprentissage (DRAFPICA) et la direction de l'immobilier de la région académique Grand Est (DIRAGE) au niveau du rectorat, avec le Service Economique de l'État en Région (SEeR) à la Direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DREETS) au niveau de la préfecture de région, avec la Direction Générale de la Recherche et de l'Innovation et en particulier le Service de l'Innovation, du Transfert de Technologie et de l'Action Régionale (DGRI-SITTAR) au niveau du MESR.

## Chiffres Clés

Contrat de plan État-région (CPER) Recherche :

**17 projets** soutenus par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MESR) pour un montant de **3,2 M€**

CPER Innovation :

**14 projets** soutenus par le MESR pour un montant de **550 k€**

Contrat Triennal Strasbourg Capitale Européenne

2024-2027 : **1 M€** du MESR pour le fonds recherche et innovation et **6,2 M€** pour des organisations scientifiques internationales

**3 Pôles Universitaires** d'Innovation dans le Grand Est financés sur 5 ans pour un montant global de **18,7 M€**

**87 k€** distribués pour l'organisation de la Fête de la Science et la diffusion de la culture scientifique en Grand Est

**83** dossiers de Crédit Impôts Recherche (CIR) à instruire reçus en un an

**34** dossiers de Conventions industrielles de formation par la recherche (CIFRE) instruits en un an



LES PRINCIPAUX CHANTIERS ET DOSSIERS SUIVIS OU IMPULSÉS EN 2024-2025

Financement de la recherche

Contrat de Plan État-Région (CPER)

L'État et la Région ont convenu de mobiliser des moyens financiers (126 M€ chacun) sur la période 2021-2027 pour une vingtaine de projets dans les domaines de la bio-économie, de l'énergie, de la sante, des matériaux, du numérique, sous la forme de CPER « Recherche » et de soutenir les structures labellisées de transfert de technologie via le CPER « Innovation ». L'un des enjeux est de maintenir et de développer les activités des pôles régionaux d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation et les outils de transfert de la recherche académique vers l'entreprise, en lien avec les prioritaires régionales.

La DRARI assure la répartition et le suivi des projets et des crédits alloués par l'État sur l'ensemble de ces projets. En 2024, l'État a pu ainsi financer des projets « recherche » (3,2 M€ sur 17 projets dans des laboratoires de recherche académique) et « innovation » (0,550 M€ sur 14 projets dans des structures labellisées de transfert : centres de ressources technologiques à destination des entreprises et plateformes technologiques en lien avec des lycées).

Contrat Triennal Strasbourg Capitale Européenne

Le 26 avril 2024 a été signé le 15<sup>e</sup> Contrat Triennal Strasbourg Capitale Européenne (2024-2027), réunissant l'État et les collectivités territoriales et visant à renforcer le positionnement de Strasbourg comme capitale européenne. La DRARI s'est impliquée dans l'élaboration de ce Contrat avec la formalisation de la contribution du MESR au fonds « Recherche et Innovation » (MESR 1 M€ sur 5 M€) et du soutien à des organisations scientifiques internationales (MESR 6,2 M€ sur 74 M€), en lien avec les collectivités territoriales.

Dans le cadre du fonds « Recherche et Innovation », la DRARI participe à la détection et à la sélection des projets (évaluation des projets par rapport au cahier des charges, ingénierie financière entre financeurs et différents fonds). En 2024, deux projets ont été soutenus par le MESR/DRARI à hauteur de 300 k€.

Contrat d'Objectifs, Moyens et Performance (COMP)

Sous l'autorité du recteur de région académique et de la rectrice déléguée ESRI, et en lien avec la DRAES, la DRARI a participé en 2024 aux COMP de l'Université de Lorraine, de l'Université de Reims Champagne-Ardenne, de l'Université de Haute-Alsace, de l'Université de Technologie de Troyes et de l'INSA Strasbourg. Ces échanges visent à définir des objectifs stratégiques partagés par le ministère et l'établissement (en lien avec des politiques publiques et la stratégie propre de l'établissement) et à introduire un suivi de la performance des établissements sur la poursuite de ces objectifs qui concernent la formation, la recherche, l'innovation. Le dispositif des COMP va se généraliser en 2026 pour introduire un dialogue plus fin entre le rectorat de région académique et les universités de la région. La DRARI est particulièrement en charge de l'évaluation et du suivi des actions liées à la recherche et à l'innovation.



Innovation et développement partenarial

Pôles universitaires d'innovation (PUI)

Les PUI ont pour ambition une meilleure visibilité et lisibilité de l'offre de valorisation et des transferts de connaissances et de technologies, et de fluidifier les relations et les partenariats d'innovation entre le public et le privé. A terme, ils constitueront le point d'entrée sur un site universitaire pour toute la chaîne d'innovation en lien avec la recherche académique, depuis le laboratoire de recherche académique jusqu'aux entreprises, en passant par les structures en charge des différentes étapes de pré-maturation, maturation, incubation.

En Grand Est, le projet PUI-A (Alsace), déjà financé pour 1M€ en tant que PUI pilote s'est vu attribuer 8,5 M€, le projet Polaris (Université de Lorraine) a reçu 5,7 M€, sur une période de 5 ans, et le projet InnoRem (Université de Reims Champagne-Ardenne) est en phase d'amorçage avec 2,5 M€ attribués. La DRARI accompagne la mise en place des 3 PUI au côté des chefs de file universitaires et pilote les comités de site semestriels assurant le suivi de ces PUI pour en rendre compte au comité de suivi national de l'ensemble de l'opération.

Sociétés d'Accélération du Transfert de Technologies (SATT) et structures de valorisation et de transfert

La DRARI accompagne les structures de transfert et de valorisation de la recherche publique présentes en région Grand Est. Sont présentes sur la région académique 3 des 13 SATT qui ont été créées dans le cadre du Programme des Investissements d'Avenir pour financer le développement technologique des innovations issues de la recherche publique française. Les SATT ont pour mission principale de détecter, évaluer, protéger et conduire ces inventions jusqu'au marché en les confiant à une entreprise existante ou une startup créée pour exploiter ces résultats de recherche. Ces sociétés ayant pour actionnaire l'État, la DRARI participe au Conseil d'Administration de la SATT Conectus sur le territoire alsacien, et elle suit les SATT Sayens et Nord en lien avec les sites de l'Université de Lorraine et de l'Université de Reims-Champagne-Ardenne.

La DRARI est aussi présente dans les conseils d'administration de structures dédiées à la valorisation et au transfert de technologie soutenues par le MESR. Elle est commissaire du gouvernement dans les incubateurs de



la recherche publique Quest for Change et Incubateur Lorrain. Enfin, elle représente le commissaire du gouvernement, le recteur de région académique, dans les fondations de coopération scientifique (FCS) comme la fondation ID+ Lorraine de l'Université de Lorraine, la Fondation de l'Université de Strasbourg et des Hôpitaux Universitaires de Strasbourg, la Fondation du Centre International de Recherche aux Frontières de la Chimie de Strasbourg, ainsi que pour l'Institut de Recherche Technologique Matériaux Métallurgie et Procédés de Metz.

PEPITE (Pôles étudiants pour l'innovation, le transfert et l'entrepreneuriat)

La DRARI assure le suivi des structures PEPITE sur la région académique : le PEEL (Lorraine), Etena (Alsace) et Pepite Champagne-Ardenne. Elle intervient dans les instances de ces structures, assure le suivi de la politique du Ministère sur cette thématique, relaie et appuie les appels à participation des concours comme Starthèse.

Dispositifs d’aide à la recherche  
partenariale et à l’innovation

La DRARI évalue des dossiers pour des demandes sur des dispositifs d’aide à la recherche partenariale et a l’innovation mis en place par le MESR :

- Le crédit d’impôt recherche (CIR) est une mesure fiscale destinée à soutenir les entreprises dans leur démarche de recherche-développement. Il réduit l’impôt dû par l’entreprise/association par la déduction d’une partie des dépenses engagées pour développer ses activités de recherche et améliorer sa compétitivité. L’évaluation des dossiers se fait en lien avec l’administration fiscale, le MESR, des experts (mandatés pour évaluer le caractère scientifique et technique d’un projet) et les entreprises. Sur l’année 2024, la DRARI a reçu 83 dossiers à instruire et soldé l’instruction de 70 dossiers. Les dossiers reçus concernent des entreprises localisées majoritairement dans le Bas-Rhin (41% des dossiers), en Moselle (18%), Meurthe-et-Moselle (16%) et dans la Marne (10%). Les avis favorables ou mixtes adressent 52% des dossiers soldes au cours de l’année 2024.
- Les conventions industrielles de formation par la recherche (Cifre) permettent à une entreprise de bénéficier d’une aide financière pour recruter un jeune doctorant dont les travaux de recherche, encadrés par un laboratoire de recherche et par l’entreprise, conduiront à la soutenance d’une thèse. En 2024, la DRARI a expertisé 34 demandes de Cifre (3 refus).
- Le concours d’innovation ILab, qui s’inscrit dans le cadre du plan France 2030 et qui est opéré par Bpifrance, a pour objectif de détecter des projets de création d’entreprises de technologies innovantes et de soutenir les meilleurs d’entre eux grâce à une aide financière et un accompagnement adapté. La DRARI participe au comité régional de sélection du concours, et a expertisé en 26 dossiers en 2024 : il y a eu 7 lauréats dans le Grand Est dans le cadre du concours national.

Par ailleurs, la DRARI travaille en partenariat avec la DREETS pour l’évaluation de 41 dossiers dans le cadre du programme France 2030 régionalisé (Innovation, i-demo, Filières). Elle participe à l’instruction des dossiers et au suivi des comités d’accompagnement du C2IME (structure portée par la région Grand Est) (8 comités d’accélération en 2024).

Elle mène aussi des actions de sensibilisation auprès des acteurs académiques et socio-économiques concernant ces différents dispositifs d’innovation. En 2024, la DRARI a coorganisé 7 séances de sensibilisation au CIR à destination des entreprises (réparties sur toute la Région), 3 séances de sensibilisation au CIFRE dans le cadre du PUI-A, 1 séance d’information sur l’ensemble des dispositifs auprès des référents territoriaux de la Région Grand Est. Elle était aussi présente sur le stand « L’État soutien l’innovation des entreprises » conjointement avec la DREETS dans le cadre de 360 Grand Est (salon de l’innovation en région Grand Est).

Europe et transfrontalier

Comité de Liaison Europe Grand Est

Sur initiative de la DRARI, la Région Grand Est et l’État ont créé en novembre 2024 un « Comité de liaison Europe Grand Est » (CLEGE), en partenariat avec les acteurs de la recherche et l’innovation (universités organismes de recherche, collectivités territoriales, agences d’innovation, entreprises...) pour articuler encore plus efficacement leurs actions et pour contribuer à répondre aux défis européens communs en matière de recherche et d’innovation aux niveaux régional, national et européen. Le CLEGE est structuré en deux niveaux : un comité stratégique ayant vocation à assurer un suivi global et à décider des directions à suivre pour les travaux avec les acteurs de terrain (2 réunions en un an), et un format technique, qui se réunit à la demande, en fonction des sujets d’intérêt commun, en comité restreint, pouvant également s’ouvrir à d’autres acteurs locaux au besoin (2 réunions en un an).

La DRARI partage avec la Région et Grand Est Europe l’animation de ce CLEGE, dont le rôle va aller croissant alors que la Commission Européenne prépare dès cette année le prochain Programme Cadre de Recherche et d’Innovation qui débutera en 2028. De ce fait, de nombreux chantiers sont à mener à l’échelle régionale : enjeux de soutien au montage de projets européens structurants, stratégie d’influence sur l’avenir des financements européens de la recherche et de l’innovation... Le CLEGE va permettre de renforcer les liens entre acteurs académiques et le monde socio-économique pour développer des projets européens structurants.

Activités transfrontalières

Pour l’espace transfrontalier de la Grande Région (Lorraine + Luxembourg + Wallonie + Rhénanie-Palatinat + Sarre), le DRARI a pris la présidence du groupe de travail Enseignement Supérieur et Recherche (3 réunions en 2024) qui réfléchit à des dispositifs transfrontaliers de soutien à la recherche et à l’élaboration d’une feuille de route pour le prochain programme Interreg Grande Région, en lien avec l’Université de la Grande Région (UniGR).

Pour l’espace transfrontalier du Rhin Supérieur (Alsace + Bade-Wurtemberg + Rhénanie-Palatinat + Canton de Bâle), la DRARI participe depuis 2025 aux discussions du Pilier Science de la Région Métropolitaine Trinationale, qui porte en particulier l’AAP transfrontalier « Offensive Sciences ». Ces discussions seront là encore importantes dans le cadre du prochain programme Interreg Rhin Supérieur, en lien avec EUCOR – le campus européen et TriRhenaTech.

Par ailleurs, la DRARI participe à l’expertise sur des projets déposés dans le cadre d’appels Interreg (Grande Région, France-Wallonie-Flandres) à la demande du Service diplomatique de la Préfecture de région.

Diffusion de la culture scientifique

La Fête de la science est l’évènement national de référence en matière de diffusion de la culture scientifique, technique et industrielle depuis sa création en 1991. Il est porté par l’État, via la coordination nationale de l’évènement assurée par le ministère de l’Enseignement supérieur et de la Recherche. Il permet à la communauté scientifique et aux citoyens de se rencontrer et de dialoguer, avec une activité importante à destination des publics scolaires et des enseignants. Cet évènement est organisé dans le Grand Est par les universités, les organismes de recherche, les associations et les entreprises. La Fête de la Science est soutenue financièrement à égalité par l’État (87 k€ du MESR, géré par la DRARI en 2024) et la Région Grand Est avec l’appui des collectivités (conseils départementaux, métropoles et villes). La DRARI représente l’État aux différents stades de l’organisation de cette manifestation (définition des grandes lignes du programme, sélection des projets, attribution des financements) et a mis en place en 2024 un comité de pilotage rassemblant les coordinations territoriales (Accustica, Planétarium d’Epinal, Jardin des Sciences, Nef des Sciences) et les acteurs académiques afin d’assurer une meilleure coordination des acteurs.

La DRARI participe également au suivi des actions menées par l’Université de Lorraine, l’Université de Strasbourg et l’Université de Haute-Alsace dans le cadre du label SAPS (Science avec et pour la société) du MESR. Elle a également obtenu des financements spécifiques du MESR pour des actions de restaurations muséales en lien avec la culture scientifique et technique (Jardin des Sciences, BNU Strasbourg). Elle interagit avec le Département des relations entre science et société du MESR, le Conseil régional Grand Est, les collectivités territoriales, les Universités et Organismes Nationaux de Recherche, Maisons pour la science, DRAC, associations...



# Délégation régionale académique À LA FORMATION PROFESSIONNELLE INITIALE ET CONTINUE ET À L'APPRENTISSAGE

DRAFPICA

Contactez la DRAFPICA : [ce.drfpic@region-academique-grand-est.fr](mailto:ce.drfpic@region-academique-grand-est.fr)

La délégation régionale académique à la formation professionnelle initiale et continue et à l'apprentissage a été créée au 1<sup>er</sup> janvier 2020. Elle compte 220 personnels répartis sur 3 sites correspondants aux territoires des 3 académies.

Elle propose la politique de région académique en matière de formation professionnelle initiale, sous statut scolaire et d'apprentis, et continue des salariés et demandeurs d'emploi. Elle en assure la mise en œuvre et le suivi.

Elle est pilotée par un DRAFPIC, accompagné de 3 DRAFPIC adjoints implantés dans chaque académie.

Le service est organisé en 4 pôles et une mission :

- **Le pôle carte des formations** : porté conjointement par le DRAFPIC et ses adjoints avec l'appui d'un référent de région académique « carte des formations ».
- **Le pôle apprentissage** : porté par le DRAFPIC et un référent de région académique « apprentissage ».
- **Le pôle formation continue (FC)** : porté conjointement par le DRAFPIC et ses adjoints 3 référents académiques FC.
- **Le pôle Relation Ecole-Entreprise** : porté par un DRAFPIC adjoint avec la référente de région académique partenariats, le référent de région académique Comités Locaux Ecole Entreprise, les 3 chargées de missions académiques Ecole Entreprises et les 5 Ingénieurs Pour l'Ecole.
- **Le pôle Campus des Métiers et des Qualifications** : porté par un DRAFPIC adjoint avec une référente de région académique dédiée et une chargée de mission régionale qui animent le réseau des directeurs opérationnels et suit les procédures de labélisation et de demandes de subventions.



## Chiffres Clés

Taux de transformation de la carte des formations professionnelles à la rentrée 2025 : **12,3 %**

Campus des Métiers et des Qualifications : **10 CMQ** dont **8** labellisés excellence et **7** soutenus par les fonds d'investissement d'avenir

Activité des GRETA et des groupements d'intérêt public (GIP) :

Activité : **143 millions d'euros**

**37 000 apprenants** dont **12 000 apprentis** et **25 000 stagiaires** de la formation continue

**8,6 millions d'heures** apprenant

**54 500 élèves** en voie professionnelle en lycée

**16 400 élèves** en BTS et assimilés

**14 400 élèves** en STS en apprentissage

LES PRINCIPAUX CHANTIERS ET DOSSIERS SUIVIS OU IMPULSÉS EN 2024-2025

Pilotage de la carte des formations professionnelles :

- Aboutissement des travaux engagés durant l'année 2023/2024 visant à établir une stratégie pluriannuelle, conjointe de la région Grand Est et de la région académique, de transformation de la carte des formations professionnelles.
- Réalisation pour chacun des 12 territoires régionaux d'une feuille de route territoriale et pour 8 filières professionnelles de recommandations sectorielles.

Les deux documents constituent désormais les éléments de base de la réflexion engagée annuellement par les établissements sur des propositions d'évolution de leur carte des formations.

Les établissements, les services de la DRAFPICA et la Région partagent les données communes issues de l'application ORION qui facilite la gestion des demandes par des indicateurs partagés (taux de pression, taux d'insertion ou de poursuite d'études...). Les évolutions de la carte des formations portent principalement sur les filières prioritaires. Le développement des colorations de diplômes est encouragé afin d'améliorer l'attractivité et l'insertion professionnelle des jeunes diplômés.



BILAN :

- Taux de transformation pour la rentrée 2025 : 12,3% (1<sup>re</sup> région académique pour le taux de transformation)
- Places ouvertes en voie scolaire et apprentissage : 1456
- Places fermées en voie scolaire (formations peu insérantes) : 1128
- Coloration de diplômes (diplômes existants pour favoriser l'insertion notamment avec des partenariats avec les secteurs professionnels pour faciliter l'insertion) : 839
- Une majorité de places ouvertes sur les secteurs du **sanitaire et social et de l'industrie**
- Une majorité de places ouvertes sur les **Certificats de Spécialisation et les Bac Pro**
- Une majorité des **colorations sur les Bac Pro**
- Structuration de la démarche par un outil en ligne sur la plateforme « Démarches Simplifiées » avec instruction par les corps d'inspection des 3 académies et création d'une commission régionale des colorations.
- Intégration de l'offre de formation par apprentissage des CFA publics dans la réflexion sur la carte des formations initiales

Appui au développement de l'apprentissage dans les 11 CFA

- Identification d'un chargé de mission apprentissage en région académique en charge de l'animation du réseau des CFA de l'Éducation nationale et des partenariats
- 3 réunions d'animations du réseau des CFA sur les thématiques suivantes : la mobilité internationale, les maîtres d'apprentissage, les apprentis en situation de handicap. Intégration de ces sujets dans le plan de développement des compétences.
- Rapprochement avec les opérateurs de compétences (OPCO) pour mieux répondre à leurs attentes et bénéficier de leur soutien sur les investissements pédagogiques.
- Travaux sur le projet de nouvel accord-cadre entre les GRETA, les CFA EN et la région Grand Est portant sur l'application de redevance valant contribution aux charges de fonctionnement.
- Organisation du séminaire national des CFA de l'Éducation nationale à l'INSP de Strasbourg sur le thème de l'accompagnement renforcé de tous les apprentis vers la réussite.

En lien avec la Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS), mise place d'un appui régional aux versements de la taxe d'apprentissage aux EPLE et services éligibles

Animation du réseau des 11 GRETA et des 3 GIP académiques sur leur activité de Formation Continue des adultes

Le réseau des GRETA et des GIP œuvrent sur le marché de la formation continue des adultes vers un public de demandeurs d'emploi, de salariés d'entreprises et d'auditeurs individuels.

75% de l'activité des GRETA et des GIP est issue de la commande publique émanant de la région Grand Est, de France Travail, de l'Association de gestion du fonds pour l'insertion des personnes handicapées (AGEFIPH) et de services de l'État via la Direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO).

Trois cellules appel d'offre, composantes de la DRAFPICA situées dans chacune des académies, construisent les réponses pédagogiques en lien avec les opérateurs GRETA et les Centres Académiques de Formation Continue (CAFOC).

L'année 2024-2025 a vu une augmentation des appels d'offre nationaux, là où a pu être constatée une diminution de la commande régionale.

Les cellules appel d'offre et les CAFOC ont œuvré à coordonner davantage leurs réponses avec d'autres opérateurs partenaires afin d'améliorer la couverture territoriale des actions de formation, de proposer la certification la plus appropriée au public ciblé et d'améliorer l'ingénierie pédagogique en poursuivant le développement de l'usage du distanciel et des Action de Formation en Situation de Travail (AFEST).

Actions du pôle Relations Ecole Entreprise en région académique

- Appui à la mise en relation des bureaux des entreprises (BDE) avec de nouveaux partenaires : MEDEF, les clubs départementaux « les entreprises s'engagent »
- Redécoupage des périmètres géographiques de certains Comités Locaux Ecole Entreprise (CLEE) : CLEE inter-académique sur le territoire de Vitry-le-François, Saint-Dizier, Bar-le-Duc. Création d'un nouveau CLEE sur le territoire de Commercy intégrant les lycées agricoles.
- Mise en place avec la délégation régionale académique à l'information et à l'orientation (DRAIO) et la région Grand Est d'une possibilité de financement des CLEE sous forme d'appel à projet pour soutenir leurs actions en faveur de la découverte des métiers et des filières
- Appui auprès des services de la DRAIO sur le développement de l'offre de stage 2nd générale et technologique (GT) : stages multisectoriels, actions à distance ou en présentiel pour les élèves restés sans solution.
- Mise en œuvre de nouveaux partenariats
- Mise en place du mentorat en voie professionnelle : 6 établissements engagés bénéficient de l'appui du chargé de mission mentorat

Intégration de 3 nouveaux Ingénieurs Pour l'Ecole issus de :

- Groupe SNCF basé à Nancy-Metz
- Groupe EDF basé au sud Alsace et partagé avec le nord de la Franche-Comté
- Groupe Schneider Electric basé à Reims



**Pôle d'appui aux Campus des Métiers et des Qualifications**

- Au 1<sup>er</sup> septembre 2024, le pôle d'appui aux CMQ a été renforcé d'un équivalent temps plein afin d'accompagner le développement et le pilotage des campus :
- Démarche de labellisation : 2 CMQ ont été renouvelés cette année : MOBINUM (porté par l'UHA de Mulhouse) et BIOECO ACADEMY (porté par l'URCA de Reims). Tous deux ont été renouvelés pour 5 ans en catégorie « Excellence ».
- Renouvellement de label : 2 CMQ déposeront un dossier de renouvellement de label cet été : CMQ 3E (pour obtenir le label excellence) et le CMQE Agroalimentaire.
- Appel à manifestation d'intérêts | Compétences et métiers d'avenir (AMI CMA) : 3 CMQ ont obtenu un AMI CMA cette année, dossier financier et accord de consortium signés :
  - CMQE Bioeco Academy : AMI CMA FIBI (formations innovantes biotechnologie industrielle)
  - CMQE Mobinum : AMI CMA CYMOVE (cybersécurité mobilité des véhicules électriques)
  - CMQE Agroalimentaire : AMI CMA HOMABRA (houblon malterie brasserie)
- Signature de l'accord de consortium du projet C-CEDI (CMQE CEITEDI) en juin 2025.



# Délégation régionale académique À L'INFORMATION ET À L'ORIENTATION

DRAIO

Contactez la DRAIO : [dr1o@region-academie-grand-est.fr](mailto:dr1o@region-academie-grand-est.fr)

La délégation régionale académique à l'information et à l'orientation, dont le siège se situe à Nancy est présente dans chacune des académies. Elle comporte une trentaine d'agents aux profils diversifiés : psychologues de l'Education nationale (en majorité), Ingénieurs et personnels Techniques, de Recherche et de Formation (ITRF) pour les personnels de catégorie A, administratifs de catégorie B et C.

**Elle est organisée en trois pôles et six missions :**

## **Pôle Persévérance - Ambition - Egalité des chances (coordination DRAIO Reims)**

L'objectif du pôle est d'élever le niveau d'ambition et proposer un parcours de formation et de qualification à tous les élèves à travers deux missions :

- Mission Ambition : cordées de la réussite, autres programmes d'égalité des chances type Conseil en évolution professionnelle (CEP) ou Programme d'éducation intermédiaire (PEI)
- Mission Persévérance : prévention du décrochage, priorités de mise en œuvre de la prévention, plateforme de suivi et d'appui aux décrocheurs (PSAD), retour en formation 16/18 ans, projets avec partenaires, micro lycées, animée par le coordonnateur académique de la mission de lutte contre le décrochage scolaire (MLDS) de Reims

## **Pôle Ingénierie éducative en orientation (coordination DRAIO Nancy-Metz)**

L'objectif du pôle est d'accompagner les établissements publics locaux d'enseignement (EPLE) et les équipes éducatives dans la mise en place du Parcours avenir, des heures dédiées à l'orientation au collège, au lycée professionnel, au lycée général et technologique, au déploiement des formations du plan Avenir. Le pôle comprend deux missions :

- Mission formation initiale et continue des personnels
- Mission élaboration de ressources Parcours avenir, plateforme Avenir(s)

## **Pôle Parcours bac -3 / bac +3 (coordination DRAIO Strasbourg)**

L'objectif du pôle est d'augmenter les poursuites d'études et la réussite des lycéens dans l'enseignement supérieur avec les missions suivantes :

- Mission formations, élaboration de ressources, projets Programme d'investissements d'avenir (PIA).
- Mission procédures Parcoursup : documents d'accompagnement, mise en œuvre des instances : commission régionale académique des formations post-bac (CRAFPB), Commission régionale d'accès à l'enseignement supérieur (CRAES)

**Chaque pôle est coordonné par un DRAIO adjoint assisté pour les missions par des personnels de catégorie A.**

**La direction territoriale Grand Est de l'ONISEP est associée à la DRAIO, notamment pour le pôle Ingénierie éducative en orientation.**

## Chiffres Clés

**64** cordées pour 2024-2025, plus de **17 000** élèves encordés, près d'**1,5 million** d'euros engagés

**6 675** jeunes soumis à l'Obligation de Formation de 16-18 ans

**67 524** candidats du Grand Est dans Parcoursup

- **539 244** vœux confirmés

- **19 752** places en apprentissage

- **78 667** places disponibles en Grand Est



Les missions principales de la délégation régionale académique à l'information et à l'orientation :

- Coordonner le travail avec les partenaires régionaux de l'État et des collectivités territoriales sur les questions d'information, d'orientation, d'égalité des chances et de décrochage scolaire.
- Impulser une dynamique collective, favoriser les échanges, mutualiser les pratiques et la réalisation et diffusion de ressources sur toutes les questions relatives à la politique d'orientation de la région académique.
- Contribuer à la réflexion sur le passage du lycée au supérieur, et être en appui des relations avec l'enseignement supérieur en Grand Est pour favoriser l'accueil et la réussite des lycéens.

LES PRINCIPAUX CHANTIERS ET DOSSIERS SUIVIS OU IMPULSÉS EN 2024-2025

Outre les dossiers portés par chacun des pôles, la région académique Grand Est a organisé une concertation régionale sur l'orientation le 5 février 2025. En déclinaison de la concertation nationale sur l'orientation des élèves au collège et au lycée, lancée par le ministère de l'Éducation nationale en décembre 2024, la concertation régionale a associé la Région Grand Est et rassemblé l'ensemble des acteurs territoriaux de l'orientation scolaire. L'objectif de cette concertation était de **faire un diagnostic partagé** et de **faire émerger des propositions concrètes** pour améliorer les conditions de mise en œuvre et les résultats de cette politique publique. 69 acteurs (34 femmes/35 hommes) concernés par l'orientation ont participé à la concertation.

Pôle Persévérance - Ambition - Egalité des chances

Les cordées de la réussite

64 cordées pour 2014-2025, plus de 17 000 élèves encodés, près d'1.5 million d'euros engagés.

Les enjeux

- Favoriser l'ambition scolaire sur tous les territoires dont les zones rurales isolées et les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV),
- Harmoniser les outils, objectifs et moyens accordés aux cordées de la réussite,
- Accompagner les équipes,
- Rendre compte et évaluer.

Les actions

- Mise en place des commissions régionales et académiques de validation des cordées et répartition des crédits, élaboration d'un appel à projet régional en partenariat avec la Direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DREETS) et avec la contribution de la Région Grand Est et d'un Appel à Manifestation d'Intérêt pour les nouveaux établissements.
- Organisation d'un comité de pilotage (COPIL) régional.
- Validation des têtes de cordées en deux modalités : 1 ou 3 ans et accompagnement en conséquence.
- Suivi des indicateurs et remontée harmonisée des enquêtes.
- Déploiement de formations des tuteurs et référents des cordées : 63 nouveaux référents, 106 référents en formation d'approfondissement et 13 tuteurs-étudiants formés en 2024-2025.
- Mise en place des bilans de mi-parcours et bilans de fin d'année (pédagogiques et financiers).
- Élaboration d'un outil de synthèse de l'ensemble des dispositifs d'égalité des chances.
- Suivi de la convention régionale avec l'association des « entretiens de l'excellence »
- Séminaire têtes de cordée de région académique.

Le décrochage scolaire

Dernières données consolidées : 13 720 décrocheurs en Grand Est au 30 juin 2023, soit un taux de 6,66 % dont 6 675 jeunes soumis à l'Obligation de Formation de 16-18 ans.

Les enjeux

- Accompagner les acteurs pour favoriser la persévérance scolaire et la prévention du décrochage.
- Disposer d'indicateurs fiables et pertinents.
- Travailler en partenariat pour prendre en charge les décrocheurs soumis à l'obligation de formation.
- Partager les mises en œuvre, ressources.
- Porter une politique commune en matière de prévention.

Les actions

- Élaboration d'une circulaire de région académique de prévention du décrochage.
- Élaboration, signature et suivi d'une convention de partenariat régionale sur l'obligation de formation (région, préfecture de région de région, recteur de région académique, présidente régionale des missions locales).

- Travail sur la mutualisation entre les académies à partir d'un tableau de bord de région académique des indicateurs pour animer les réseaux Formation Qualification Emploi (FoQualE).
- Réflexion en cours sur la mise en place de la Certification mission de lutte contre le décrochage scolaire (MLDS) : en mutualisant les ressources entre les trois académies et en en faisant un levier pour faire évoluer les groupes de prévention du décrochage scolaire (GPDS)
- Élaboration du plan d'utilisation et d'accompagnement de la prise en main du nouveau SI (système d'informations communautaire),
- Accompagnement de la mise en œuvre de Parcours Ambition Emploi (PAE) et Tous Droits Ouverts (TDO) avec les partenaires, au sein des 3 académies. Rédaction d'une circulaire région académique sur Parcours Ambition Emploi, préparation de la circulaire TDO.
- Mise en place de la redynamisation des Plateformes de Suivi et d'Appui aux Décrocheurs, aux côtés de la Région.
- Mise en œuvre d'une semaine de la persévérance scolaire en région académique.
- Webinaires d'accompagnement de la circulaire de prévention du décrochage en Grand Est.



Pôle ingénierie éducative en orientation (IEO)

Renforcement et déploiement de la découverte des métiers

- Renforcement de l’accompagnement en élargissant le plan de formation à l’ensemble des acteurs concernés : référents découverte des métiers (DDM), mais également équipes éducatives et psychologues de l’Education nationale.
- Production de ressources pour soutenir les acteurs concernés : un padlet régional offrant des outils pédagogiques, ainsi qu’une gazette spécialement destinée aux référents découverte des métiers.
- Participation du conseil régional Grand Est à cette dynamique afin d’assurer un déploiement cohérent et respectueux des compétences.
- Participation de la région académique à la mise en œuvre de la compétition des métiers.
- Une offre de formation consolidée par la région académique intégrée aux EAFC des trois académies et opérationnelle dès la rentrée 2025, garantissant une approche homogène et pérenne de l’accompagnement à la découverte des métiers.
- Une réflexion est engagée sur la création d’un m@gistère de région académique, à destination des référents découverte des métiers.

Vers un déploiement de la plateforme Avenir(s)

La plateforme Avenir de l’Onisep constitue un outil essentiel pour l’orientation des élèves, en leur offrant des ressources adaptées et un accompagnement personnalisé afin de faciliter leur parcours scolaire et professionnel. Dans le cadre de son déploiement, la région académique a mis en place plusieurs actions pour assurer une diffusion efficace et cohérente auprès des acteurs éducatifs.

Une délégation de formateurs a été constituée dans chaque académie avec pour mission d’assurer la formation des acteurs éducatifs et de participer au déploiement progressif et coordonné.

L’ensemble des directeurs de centre d’information et d’orientation (DCIO) et inspecteurs de l’Education nationale – information et orientation (IEN-IO) des trois académies a été sensibilisé et a bénéficié d’une formation de premier niveau, favorisant l’appropriation des fonctionnalités et des enjeux de la plateforme.

Un plan commun de déploiement conçu au sein du pôle et intégré à l’école académique de la formation continue (EAFC) de chaque académie, garantissant une mise en œuvre harmonisée. Cette anticipation témoigne de l’engagement de la région académique à accompagner au mieux les équipes éducatives et les élèves vers une orientation plus efficace et personnalisée.

Accompagnement des psychologues de l’Éducation nationale de la spécialité « éducation, développement et conseil en orientation scolaire et professionnelle » (Psy-En EDCOSP) néo-contractuels

Afin d’assurer un accueil structuré et un accompagnement efficace des psychologues de l’Éducation nationale nouvellement contractuels, la région académique a décidé de mutualiser les ressources existantes de chaque académie. Ce travail collaboratif a permis de concevoir un guide commun, pensé comme un outil de référence, adaptable aux spécificités académiques. Ce document vient compléter les formations en présentiel, organisées chaque début d’année dans chaque académie, et vise à faciliter l’intégration des nouveaux arrivants.

Une réflexion en cours au sein du pôle pour la mise en place d’un m@gistère académique.

Redynamisation de la formation à la préparation du concours.

La réussite au concours constitue un enjeu majeur pour la profession des psychologues de l’Éducation nationale, confrontée à des difficultés de recrutement. En facilitant la réussite au concours, cette formation contribue directement à consolider le corps professionnel, garantissant une meilleure stabilité et une pérennisation des effectifs.

Mise en œuvre et accompagnement des stages de 2<sup>nd</sup>e générale et technologique

Les stages de 2<sup>nd</sup>e générale et technologique (GT) représentent un enjeu majeur dans l’orientation et l’ouverture des élèves au monde professionnel. Ils visent à leur permettre de mieux appréhender les réalités du travail, d’affiner leurs choix d’orientation et de découvrir concrètement les secteurs d’activité. En offrant une immersion dans le monde économique et social, ces stages contribuent à renforcer les liens entre l’école

et l’entreprise, tout en favorisant l’engagement des élèves dans leur projet professionnel.

- Actualisation du vadémécum de région académique, permettant aux acteurs de l’éducation et aux partenaires économiques de disposer de repères clairs et actualisés pour organiser efficacement ces périodes d’immersion.
- Réflexion autour d’un livret d’accueil du stagiaire afin de mieux accompagner les élèves dans leur intégration en entreprise et les aider à tirer le meilleur parti de leur expérience.

Le pôle IEO porte également une attention particulière aux élèves n’ayant pas pu obtenir un stage. Au sein du pôle, l’Onisep Grand Est joue un rôle essentiel dans la conception et la coordination d’un Genially (outil numérique interactif), proposant des séquences pédagogiques en présentiel ou à distance permettant d’explorer autrement le monde du travail et de développer une réflexion sur leur projet professionnel.

Ces séquences pédagogiques sont conçues et animées par les CIO des trois académies, avec le soutien de structures partenaires, assurant ainsi une approche cohérente et adaptée aux besoins des élèves avec la collaboration de :

- La DRAFPICA, qui mobilise son réseau école entreprise
- L’Onisep Grand Est, qui assure l’actualisation et la coordination des contenus pédagogiques
- La région Grand Est, qui participe au titre de sa compétence à l’information sur les métiers et les formations

Accompagnement de la politique d’orientation en Grand Est

Afin de renforcer l’accompagnement des équipes éducatives et de soutenir la mise en œuvre de la politique d’orientation de la région académique Grand Est, un cycle de webinaires intitulé « Cycle de rencontres de la DRAIO » a été initié. Ces rencontres visent à structurer une réflexion collective autour des axes stratégiques définis par la région académique, en favorisant des échanges constructifs entre les acteurs de l’orientation.

Les enjeux

- Former les équipes dans leur rôle d’accompagnement à l’orientation
- Elaborer et diffuser des ressources appropriées
- Venir en appui aux actions et événements portés par le conseil régional
- Renforcer les partenariats et la coordination en région académique
- Accompagner la mise en œuvre des politiques d’orientation à l’échelle de la région académique

Les actions

- **Séminaire découverte des métiers** à destination des psychologues de l’Éducation nationale de la spécialité Éducation, Développement, Conseil en Orientation Scolaire et Professionnelle (Psy-En EDCOSP),
- **Production de ressources** pour l’accompagnement du déploiement de la découverte des métiers : actualisation d’un padlet co-construit région, relation école entreprise Onisep Grand Est,
- **Accompagnement du déploiement de l’application découverte des métiers** par l’animation de webinaires et/ou réunions des cadres dans chaque académie,
- **Préparation au concours des psychologues de l’Éducation nationale,**
- **Élaboration d’une gazette** avec l’ONISEP Grand Est, la Région Grand Est et la région académique sur les actualités de la découverte des métiers,
- **Élaboration d’une action de formation** mettant en articulation la découverte des métiers et les compétences à s’orienter,
- Mutualisation des ressources académiques pour créer un **guide commun** destiné aux Psy-En néo-contractuels,
- Intégration à l’EAFC d’une **offre de formation découverte des métiers consolidée** dans les trois académies pour la rentrée 2025,
- **Réflexion autour d’un magistère** de région académique pour assurer un accompagnement continu des référents découverte des métiers et des Psy-En,



- Relance de la préparation au concours des Psy-En,
- Sensibilisation et formation de l'ensemble des directeurs de centres d'information et d'orientation (DCIO) et inspecteurs de l'Education nationale chargés de l'information et de l'orientation (IEN - IO) à la plateforme Avenir(s),
- Mise en place d'une délégation de formateurs dans chaque académie pour assurer la formation sur la plateforme Avenir(s),
- **Conception et actualisation d'un Genially** proposant des séquences pédagogiques aux élèves sans stage,
- **Actualisation d'un padlet** de région académique et d'une gazette pour accompagner la découverte des métiers,
- Actualisation du **vadémécum** pour fournir des repères clairs aux acteurs éducatifs et aux entreprises,
- Réflexion et élaboration d'un **livret d'accueil du stagiaire** pour une meilleure intégration en entreprise,
- Préparation, aux côtés de la Région, de la **mise en place de la compétition des métiers**,
- Organisation du cycle de **rencontres de la DRAIO** pour accompagner à la mise en œuvre de la circulaire de région académique de politique éducative en matière d'orientation.

### Pôle parcours bac-3 / bac + 3

**Parcoursup : 67 524 candidats, 539 244 vœux confirmés, 19 752 places en apprentissage, 78 667 places disponibles en Grand Est.**

Plus de 6,6 millions d'euros accordés pour le Programme d'investissements d'avenir (PIA) AILES (accompagnement et Intégration des lycéens à l'enseignement supérieur et 3,2 millions d'euros pour le PIA Noria (Nouvelle approche pour l'orientation post bac en Alsace)

#### Les enjeux

- Favoriser les poursuites d'études et la réussite des lycéens dans le supérieur,
- Accompagner les équipes éducatives dans leur rôle d'accompagnement à l'orientation des lycéens,

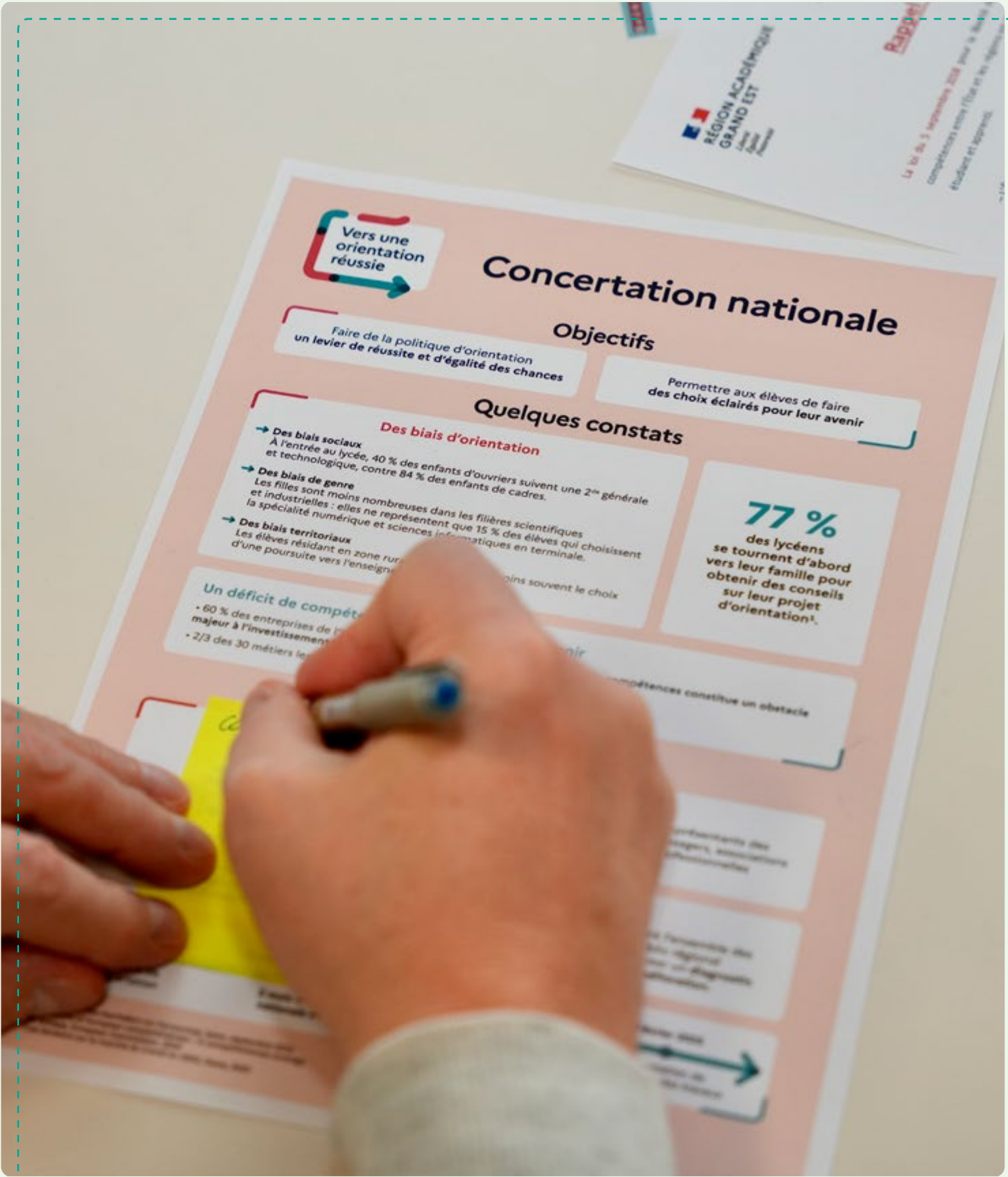
- Accompagner les établissements du secondaire et du supérieur aux moments clés de la procédure,
- Améliorer la compréhension et les enjeux de Parcoursup pour les établissements de formation,
- Disposer d'indicateurs sur l'accès à l'enseignement supérieur,
- Contribuer à l'évolution de la carte des formations.

#### Les actions

- Participation active des équipes de la DRAIO aux deux programme d'investissements d'avenir,
- Repérage des pratiques des PIA en matière d'accompagnement à la transition scolaire/supérieur efficientes pour engager une diffusion,
- Préparation d'un tableau de bord harmonisé des indicateurs relatifs à Parcoursup,
- Préparation de la commission de région académique aux formations post bac (CRAFPB) et de la Commission Régionale d'Accès à l'Enseignement Supérieur (CRAES).
- Élaboration d'indicateurs de région académique pour permettre la réflexion des recteurs et la prise de décision concernant les « taux-recteurs ».
- Accompagnement des candidats refusés en Instituts de formation aux soins infirmiers (IFSI) et proposition d'accès aux Instituts de formation d'aide soignants (IFAS).
- Travail avec l'Agence régionale de santé (ARS) et le conseil régional sur les capacités d'accueil en IFSI et la valorisation des métiers de santé.

#### Accompagnement des établissements :

- Élaboration de la circulaire Bac pro / BTS et d'un vadémécum à l'intention des équipes éducatives,
- Animation de webinaires de région académique à l'attention des équipes éducatives afin de faciliter l'accompagnement des lycéens dans Parcoursup ; Jusqu'à 250 connectés aux webinaires selon les thématiques proposées : aider à la prise en main du site de gestion pour les établissements du secondaire et du supérieur ; préparer les équipes du secondaire à l'ouverture de Parcoursup pour les élèves,



# Délégation régionale académique AU NUMÉRIQUE EDUCATIF

DRANE

Contactez la DRANE : [ce.drane@region-academie-grand-est.fr](mailto:ce.drane@region-academie-grand-est.fr)



## Les missions de la délégation régionale académique au numérique éducatif :

Dans le cadre de la stratégie du numérique 2023-2027, la DRANE impulse, suit et accompagne le développement des usages du numérique éducatif et des intelligences artificielles (IA) en particulier au service de la réussite des élèves. Elle s'inscrit dans les priorités du projet de région académique :

- Accompagner, former les professeurs et les personnels d'encadrement au et par le numérique
- Porter auprès des acteurs du numérique la vision de l'École et de ses valeurs pour un développement de l'écosystème numérique territorial et national au service de l'éducation pour toutes et tous
- Collaborer avec les collectivités territoriales et les accompagner dans leurs choix
- Animer les réseaux du numérique dans les territoires et les établissements
- Expérimenter, accompagner les innovations par la recherche
- Collaborer avec les entreprises de la EdTech (spécialisées dans les nouvelles technologies)
- Promouvoir les usages du numérique éducatif
- Contribuer à l'évaluation et au pilotage des écoles et établissements

## Chiffres Clés

**81** collaborateurs DRANE

Plus de **2 000** professeurs référents pour les usages pédagogiques du numérique 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degré, conseillers pédagogiques départementaux (CPD), administrateurs espace numérique de travail (ENT), référents PIX (plateforme d'évaluation et de certification des compétences numériques), correspondants projets dans les établissements du Grand Est

**1,2 million** d'utilisateurs mon bureau numérique (MBN). Premier ENT de France avec **200 millions** de visites par an soit une croissance du nombre de visites de **13,3 %** (24-25 vs 23-24)

Plateforme de cours en ligne Moodle : la région académique Grand Est en pointe des usages (illustration du mois de septembre 2024) :

- Connexions utilisateurs : **1.502 K**

- Connexions distinctes enseignants : **11.3 K**

- Connexions distinctes élèves : **196.5 K**

- Nombre de cours Moodle : **216 553** (dont **50 000** suivis en septembre 2024)

- Pourcentage d'enseignants actifs : **32 %**

- Pourcentage d'élèves actifs : **58 %**



LES PRINCIPAUX CHANTIERS  
ET DOSSIERS SUIVIS OU IMPULSÉS  
EN 2024-2025



L'espace numérique de travail (ENT)

L'ENT est un ensemble de services numériques pour les acteurs éducatifs, dans un cadre sécurisé défini par l'État. Outil collaboratif modulaire au cœur de la stratégie numérique de l'Éducation nationale, il est largement déployé dans les établissements scolaires.

Marché Espace numérique de travail (ENT) pour les collèges et lycées de la région académique

Après le renouvellement du marché sur l'année scolaire 2024-2025, l'environnement numérique de travail « Mon bureau numérique, nouvelle génération (MBN NG) » est entré dans sa phase opérationnelle depuis la rentrée de septembre 2024. Les collèges et les lycées de la région ont découvert les nouvelles fonctionnalités ainsi que de nouvelles interfaces plus conviviales. Le travail de développement du projet continue sur cette année scolaire avec le développement de la nouvelle messagerie Zimbra, qui sera opérationnelle à la rentrée prochaine, et la mise en œuvre du lot 1 du marché, l'application d'emploi du temps.

Après une première année d'expérimentation de l'application Skolengo EDT (emploi du temps) et de travail en partenariat avec l'éditeur, la mise en place pour les établissements volontaires se développe, la DRANE propose un accompagnement et des formations aux personnels de direction et des équipes de vie scolaire.

En partenariat avec la région, porteuse du projet, et l'ensemble des départements du Grand Est, la DRANE participe activement au développement des services, accompagne au quotidien les usages et assure l'assistance. « Mon bureau numérique, nouvelle génération » continue son déploiement et reste le premier espace numérique de travail de France avec une croissance du nombre de visites

de 13,3 % par rapport à l'an passé. Les usages pédagogiques se développent et représentent près de 40 % des usages de la plateforme.

Projets d'Espace numérique de travail (ENT) premier degré

Dans un contexte où le numérique occupe une place croissante dans les pratiques éducatives, la DRANE a produit un rapport à destination de la direction du numérique pour l'éducation (DNE), menée à l'échelle de la région académique Grand Est, analysant les usages de l'environnement numérique de travail en maternelle et en cycle 2. Son objectif est de comprendre comment ces outils s'intègrent dans les pratiques pédagogiques et dans quelle mesure ils enrichissent les modalités d'enseignement, tout en respectant les recommandations de la commission sur l'usage des écrans.

- 10 995 témoignages de responsables légaux ont été recueillis via une enquête
- 120 observations et analyses ont été menées par des enseignants référents aux usages du numérique (ERUN) et des conseillers pédagogiques départementaux (CPD), en lien avec les inspecteurs missionnés pour le numérique
- Étude des données des éditeurs d'ENT, apportant un regard quantitatif sur les usages et les fréquentations

Dans les écoles maternelles et élémentaires du Grand Est, le numérique constitue un levier pour diversifier les pratiques pédagogiques, stimuler l'engagement des élèves et renforcer les interactions au sein de la communauté éducative. Son intégration progressive accompagne la transformation des enseignements, plaçant l'innovation au cœur des priorités académiques.

Toutefois, cette évolution soulève des défis, notamment la nécessité de concilier les apports pédagogiques du numérique avec la vigilance requise face aux effets d'une exposition précoce aux écrans. Consciente de ces enjeux, la région académique adopte une approche équilibrée, visant à garantir un usage structuré et adapté aux réalités du premier degré.

Compétences numériques des élèves

Après la mise en place de la certification PIX pour les élèves en fin de collège et de lycée, en 2024-2025 l'attestation PIX 6<sup>e</sup> est devenue obligatoire, avec un parcours sur le cyberharcèlement et sa prévention (obligations légales pour les mineurs sur les réseaux sociaux, numéros d'écoute et de signalement, moyens d'action pour réagir face à une situation de cyberharcèlement, etc.) et un parcours de culture numérique plus généraliste pour permettre aux élèves d'être mieux préparés face aux risques mais aussi pour tirer pleinement parti des opportunités du numérique.

La DRANE accompagne les référents PIX et acculture les professeurs au travail sur les compétences numériques du socle.

La région académique compte 3 ambassadeurs PIX qui travaillent en collaboration avec la Direction du numérique pour l'éducation (DNE) et les ambassadeurs des différentes académies.

Depuis 2025, PIX JUNIOR pour les élèves de CM1 et CM2 est expérimenté par des écoles volontaires en vue d'une généralisation à la rentrée en 2025. Les bonnes pratiques et la sécurité des usages sont au cœur de ces parcours.



PIX

Plateforme d'évaluation et de certification des compétences numériques

Elle concerne les :

- Collégiens en classe de 3<sup>e</sup>
- Lycéens en classe de terminale
- Étudiants des formations dispensées en lycée
- Étudiants en formation initiale dans les établissements d'enseignement supérieur
- Stagiaires de la formation continue délivrée par les services et établissements d'enseignement publics

PIX évalue 16 compétences numériques dans les 5 domaines d'activité suivants :

- Informations et données
- Communication et collaboration
- Création de contenu
- Protection et sécurité
- Environnement numérique.



Compétences numériques des professeurs

La certification PIX+ Edu évolue. Elle s’adresse à tous les enseignants et personnels d’éducation afin de développer et de valider leurs compétences numériques professionnelles. La DRANE assure le déploiement de ce dispositif de la phase pilote : formation, accompagnement, organisation des jurys, collaboration avec les équipes du ministère et de PIX.

Afin de répondre aux enjeux de l’arrivée des IA dans l’éducation, la DRANE met en place une formation de l’ensemble des acteurs pour permettre d’appréhender, de démystifier et d’accompagner la mise en œuvre d’usages raisonnés et responsables des personnels comme des élèves.

De Moodle à Eléa, accompagner le déploiement d’un commun du numérique

Les usages de Moodle en région académique sont particulièrement développés dans le second degré. Le projet s’appuie sur une plateforme spécifique à la région. Le ministère développant les communs numériques, il met en place une plateforme nationale, Eléa. Les travaux pour rejoindre Eléa ont commencé. L’objectif est d’offrir à l’ensemble de la communauté éducative premier et second degré, l’accès à la plateforme d’ici à la rentrée 2026. Cela implique une mise à niveau fonctionnelle du Moodle actuel, pour permettre une transition facilitée. Les formations des référents régionaux ont débuté.

L’effort sera porté sur la migration pour le second degré et la découverte des outils pour le premier degré.

EXPÉRIMENTER, ACCOMPAGNER LES INNOVATIONS PAR LA RECHERCHE

Quelques exemples de projets innovants dans l’académie de Nancy-Metz :

Les laboratoires numériques, tiers-lieux éducatifs

Dans une volonté d’accompagner au plus près des territoires les professeurs et les élèves, l’académie de Nancy-Metz dispose de 17 laboratoires numériques et d’autres sont en cours d’installation pour la rentrée scolaire 2025. Compte tenu de

la configuration géographique de l’académie, les territoires les plus éloignés sont privilégiés : quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) et territoires éducatifs ruraux (TER).

Les laboratoires numériques sont des espaces aménagés dans un établissement scolaire, dans les locaux d’une association ou d’une collectivité. Ils fonctionnent en tiers-lieux. Dotés de mobiliers innovants, ils accueillent des technologies de pointe issues de la recherche en e-éducation mises à disposition des enseignants, des élèves, des parents et des acteurs socio-économiques. Ils s’adaptent aux spécificités du territoire et permettent d’expérimenter de nouvelles ressources et de nouvelles pratiques pédagogiques afin de favoriser la réussite de tous.

Ils irriguent en réseau les écoles, les collèges et les lycées de leurs territoires (grappes scolaires). Le laboratoire numérique peut également prendre une forme itinérante grâce à des valises pédagogiques.

Leurs thématiques répondent aux enjeux éducatifs de demain et aux priorités du ministère de l’Éducation nationale : savoirs fondamentaux, orientation et transformation des métiers, école inclusive, lien entre école et familles, bien-être scolaire, programmation et intelligence artificielle, coopérations transfrontalières et plurilinguisme, arts, patrimoine et culture, etc.

Climat scolaire : le Bon Usage du Numérique, lutte contre le cyberharcèlement

Le groupe Bon Usage du Numérique accompagne les établissements scolaires dans l’intégration raisonnée, éthique et pédagogique du numérique autour de problématiques variées (cyberharcèlement, mésusage des réseaux sociaux, dépendance aux écrans, désinformation...). Il intervient sous forme de formations, d’accompagnements personnalisés, de création de ressources, de sensibilisations aux enjeux du numérique (cybersécurité, identité numérique, usage responsable), ainsi que d’animation de réseaux d’acteurs engagés dans la transformation numérique éducative.

L’augmentation des usages numériques en milieu scolaire, la généralisation des ENT, des outils collaboratifs et de l’intelligence artificielle, ont conduit à structurer une réponse éducative, préventive et formatrice.

Les objectifs :

- Développer une culture numérique responsable chez les élèves, parents et les personnels.
- Former les équipes éducatives aux enjeux liés aux usages numériques (droit, sécurité, bien-être, efficacité pédagogique).
- Prévenir les risques (cyberviolence, exposition excessive, désinformation).
- Encourager les pratiques pédagogiques numériques éthiques et efficaces en s’appuyant sur les kits de la DRANE : Molo-molo, #Aucalmesurleweb, Future of Tech, Future of IA, La fresque des cybercitoyens.
- Fédérer une communauté d’acteurs engagés dans le bon usage du numérique à l’échelle académique.

Rétrospective de l’année 2024-2025

Tour de France de la Direction du numérique pour l’éducation (DNE) : visite du 15 octobre 2024

Direction du numérique pour l’éducation organise un tour de France des régions académiques pour rencontrer les autorités et les services en charge du numérique dans les territoires. La rencontre organisée à Nancy a permis de présenter les grands dossiers portés par la DRANE et d’échanger sur la mise en œuvre de la stratégie du numérique dans le Grand Est.



IA

- Une stratégie régionale pour l’IA au service de l’éducation pour :
- Mettre en synergie les approches et démarches des acteurs
  - Rendre transparente la politique de la région académique en matière d’IA aux usagers
- La stratégie s’appuie sur :
- Le Cadre d’usage de l’IA en éducation
  - La Stratégie du numérique du ministère (2023-2027)
  - Les recommandations de l’Union européenne

Séminaire du haut-encadrement autour de l’intelligence artificielle (IA) le 27 mars 2025

L’intelligence artificielle et ses usages sont aujourd’hui des enjeux majeurs à tous les niveaux. Une journée autour de cette thématique a rassemblé l’ensemble des directeurs académiques des services de l’Éducation nationale (DASEN), des secrétaires généraux et des recteurs des académies de la région. Une présentation des enjeux, des premiers résultats du groupe thématique numérique IA génératives et grands modèles de langage conversationnels et/ou multimodaux dans les établissements scolaires du Grand-Est (GTNUM IA2GE), des ateliers d’usages et une synthèse présentant une feuille de route régionale ont émaillé ce séminaire.

Création de l’observatoire régional des usages de l’IA

Dans la continuité du séminaire, un observatoire des usages de l’IA dans l’éducation est créé dans le Grand Est. Il a pour but de suivre l’évolution des usages et de répondre aux besoins d’informations des services de la région académique. Ses objectifs :

- Documenter les usages des IA dans les écoles, établissements et services académiques
- Réaliser une cartographie des usages et expérimentations
- Observer des situations, recueillir des témoignages et animer des journées de résidence en établissement
- Assurer une veille techno-pédagogique.

Deuxième semaine régionale de l’IA

Suite à une première édition orientée vers l’acculturation aux usages des IA, la deuxième édition a permis de rentrer dans les usages concrets. Ainsi les référents numériques, les enseignants référents aux usages du numérique (ERUN), les interlocuteurs académiques au numérique (IAN) mais aussi les personnels d’encadrement ont participé à des ateliers, séminaires ou événements mettant en œuvre des usages raisonnés.



# Direction régionale académique DES SYSTÈMES D'INFORMATION

DRASI

Contactez la DSI : [ce.dsi@region-academie-grand-est.fr](mailto:ce.dsi@region-academie-grand-est.fr)

Créé le 1<sup>er</sup> juin 2021, le service inter-académique des systèmes d'information (DSIGE) est devenu un service régional le 1<sup>er</sup> septembre 2025. Le projet de création d'un service régional académique des systèmes d'information (DRASI) au sein de la région académique Grand Est au 1<sup>er</sup> septembre 2025 a été présenté en comité social d'administration spécial académique de l'académie de Nancy-Metz le 23 juin 2025. L'arrêté portant création dudit service a été publié au bulletin officiel (BO) du 24 juillet 2025. Il est composé de 206 agents internes et prestataires des missions nationales soit un total d'environ 250 personnes. Il compte 4 départements :

**Département Relation Usager (DRU) :** département en charge de l'assistance des agents Education nationale du Grand Est (y compris dans les établissements scolaires), et des équipements des agents dans les services académiques (Rectorat, DSDEN, IEN/CIO...).

**Département Innovation et Développement (DID) :** département en charge des développements académiques, de l'intégration d'applications externes et de la mise à disposition des outils décisionnels de pilotage.

**Département Applications Métier (DAM) :** département qui accompagne les services métiers dans l'usage des applications nationales et académiques. Les agents du DAM exploitent les systèmes d'information métiers.

**Département Ingénierie et Architecture (DIA) :** département qui a en charge l'infrastructure système et réseau. De plus, les agents du DIA maintiennent la sécurité, le réseau, la connexion Internet, et la téléphonie des services académiques (Rectorat, Direction des services départementaux de l'éducation nationale (DSDEN), inspecteurs de l'Éducation nationale (IEN)/centres d'information et d'orientation (CIO...).



## Chiffres Clés

**147 626** comptes académiques

**207** applications académiques

**199** applications nationales

**86 034** tickets Grand Est

Nombre de serveurs et volume de DATA en TO :  
**1 361**

Pour un stockage de données en TO : **498**

**6 355** postes de travail

### Informatique et télécom

- **225** copieurs

- **4 096** PC portables

- **596** unités fixes

- **1 922** lignes de téléphonie mobile (marché interministériel Direction des achats de l'État)

**LES PRINCIPAUX CHANTIERS ET DOSSIERS SUIVIS OU IMPULSÉS EN 2024/2025**

**Département Relation Usager**

Après avoir mis en place un outil commun pour gérer les demandes d’assistance des usagers (Kristal), la DSI GE a créé « Vigilance ticket ». Il s’agit d’une organisation inter-académique de la DSI GE permettant de répondre rapidement aux diverses demandes des usagers, indépendamment du site DSI GE. Le périmètre fonctionnel couvert par « Vigilance ticket » est en perpétuelle évolution et tenant compte des demandes les plus récurrentes.

**Département Ingénierie et Architecture**

Le projet PHAC (Plateforme d’Hébergement Académique, déménagement des salles machines des 3 rectorats) permet de centraliser l’infrastructure sur un datacenter interministériel et de sécuriser la disponibilité de nos applications envers les agents de la région académique. La migration a été faite pour les 3 académies en 2024 qui ont basculé sur la data center mutualisé de Auzeville.

**Département Applications Métier**

Le département a poursuivi la migration des systèmes d’information SIRH, avec une modernisation et une centralisation au niveau national des applications. La migration des populations restantes vers le système d’information interministériel RenoiRH a été poursuivie avec une fiabilisation des procédures déployées et la mise en place de nouvelles fonctionnalités de type RPA (Automatisation de tâches répétitives), Virtuo (module de recrutement), ...

**Département Innovation et Développement**

En 2024, dans le cadre de l’amélioration continue du processus de gestion des demandes de développement logiciel, le département a mis en place un nouveau mode de fonctionnement interacadémique visant à optimiser la soumission, la priorisation et le suivi de ces demandes : le CODEM est né (Comité des Demandes de Développement interacadémique).

Les applications sont développées avec des procédures mutualisées sur un socle technique commun, tout en s’adaptant aux besoins de chaque territoire (Identifiant pour l’authentification, IEF – Instruction En Famille, EANA Elève Allophones, Radio V2 – règlement général de protection des données (RGPD)).

**Sécurité**

Une cellule opérationnelle de sécurité a été mise en place pour mieux établir des plans de sensibilisation auprès des usagers ou de réagir en cas de cyber-attaque, ce qui a permis de lancer de manière coordonnée des campagnes de phishing pédagogique auprès des agents. De plus, des campagnes de changement de mot de passe (basées sur une politique commune de sécurité) ont été mises en place au niveau de la région académique Grand Est, et ont permis de diminuer fortement les vols d’identité et de données.





# Délégation de région académique AUX RELATIONS EUROPÉENNES, INTERNATIONALES ET À LA COOPÉRATION

DRAREIC

Contactez la DRAREIC : [ce.drareic@region-academique-grand-est.fr](mailto:ce.drareic@region-academique-grand-est.fr)

La délégation de région académique aux relations européennes, internationales et à la coopération a comme mission la mise en œuvre de la politique nationale, tout en tenant compte des particularités locales tant au niveau éducatif que politique. Elle contribue notamment à la mise en œuvre du plan langues vivantes en complément des corps d'inspection en favorisant les actions de mobilités, les partenariats – virtuels, hybrides ou en présentiel –, afin que les apprenants puissent donner du sens à leur apprentissage par une mise en pratique de la langue et développer la prise en compte de l'altérité et des compétences interculturelles.

La DRAREIC Grand Est compte un chef de service et trois adjoints. Chaque délégué a gardé une compétence territoriale au plus près des usagers avec un partage et une mutualisation des expertises et des modes de fonctionnement.

La DRAREIC compte au total 22,9 équivalents temps plein (ETP) sur les trois sites pour accomplir les missions de soutien à la politique d'ouverture internationale, dont la coopération transfrontalière représente un volet important.



## Chiffres Clés

Nombre d'élèves ayant participé à une mobilité : plus de **83 500** élèves

Etablissements du 2<sup>nd</sup> degré ayant au moins un partenaire : **94 %**

Nombre d'écoles et d'établissements labellisés Eurocol : **145**

Maternelle Elysée de la région académique : **307**

Nombre de personnels ayant bénéficié d'une mobilité (hors formations ponctuelles) : **345 personnels et 64 stages d'observation** en Allemagne

Moyens Erasmus+ obtenus en 2024-2025 : **2 827 553 €**

Nombre de délégations étrangères accueillies par la DRAREIC : **20**



LES PRINCIPAUX CHANTIERS  
ET DOSSIERS SUIVIS OU IMPULSÉS  
EN 2024-2025

La région académique Grand Est se situe au cœur de l'Europe. Elle bénéficie de frontières avec quatre pays, ce qui lui confère une spécificité en matière de coopération et d'ouverture sur l'Europe et plus particulièrement sur les pays germanophones. Cette spécificité se traduit par une volonté forte de promouvoir l'enseignement de l'allemand et les projets transfrontaliers et de nombreux dispositifs spécifiques.

La DRAREIC contribue au développement de la politique européenne et internationale du ministère ainsi qu'à la création et à la mise en place de projets de coopération bi- et multilatéraux dans les sphères de la coopération européenne et internationale, de l'éducation au développement ou de la francophonie.

La **stratégie d'ouverture européenne et internationale** de la région académique se décline autour de trois axes de travail priorités pour répondre aux enjeux de formation et de développement de l'engagement des jeunes, futurs citoyens européens :

- Axe 1 : Mettre l'Europe au service des établissements
- Axe 2 : Mettre l'international au service de la réussite des élèves
- Axe 3 : Mettre l'Europe et l'international au service des personnels



Afin de pouvoir mettre en place les mobilités des élèves et des personnels et d'adapter les aides à la relance et à la montée en puissance de la mobilité, la DRAREIC recherche des **financements** auprès de l'Europe, soit via les fonds Erasmus+, les fonds Interreg spécifiques aux contextes transfrontaliers, auprès des collectivités territoriales ou de l'Office franco-allemand pour la Jeunesse (OFAJ) :

- Moyens Erasmus pour 2024-2025 : 2 827 553 €
- Moyens OFAJ (mobilités au domicile du partenaire) : 104 000 €
- Interreg : deux projets Interreg VI Grande Région (projets de coopération, incluant un accompagnement à la mobilité, notamment pour les publics les plus fragiles) pour l'académie de Nancy-Metz : Engagement'GR et ProMotion'GR. Gain pour l'académie de Nancy-Metz de 91 000€ par an pour ProMotion'GR (durée de 3 ans) et 191 800€ par an pour Engagement'GR (durée de 3 ans).  
Total général : 282 800 €
- Participation de l'académie de Strasbourg via le fonds commun Langue et culture régionales à deux projets Interreg VI :
  - REGIOLAB, porté par l'OFAJ et axé sur la formation professionnelle
  - TresOr qui a pour objectif de produire des ressources pour les rencontres scolaires transfrontalières de la maternelle à la terminale

La DRAREIC coordonne avec les collectivités territoriales l'élaboration et le suivi des conventions de soutien aux langues régionales, à l'allemand et aux projets franco-allemands.



Axe 1 : Mettre l'Europe au service des établissements

- Accompagnement des établissements dans leur ouverture internationale :
- Nombre d'écoles et d'établissements labellisés Euroscol : 145 établissements (+13)
  - Maternelles Elysée de la région académique : 307 (+ 8)



Label Euroscol + maternelles Elysée

Le label « Euroscol » reconnaît l'engagement dans une dynamique d'ouverture européenne et internationale des écoles et des établissements scolaires publics ou privés sous contrat et s'inscrit dans la construction d'un Espace européen de l'éducation.

Axe fort de la coopération éducative franco-allemande, le réseau des écoles maternelles bilingues « Élysée 2020 » vise à favoriser le développement de la langue allemande en France par un apprentissage précoce et une réflexion dès l'amont sur la continuité du parcours

Veille informationnelle et actions d'information académiques ou de région académique.

Participation des délégués régionaux aux réunions de la délégation aux relations européennes et internationales et à la coopération (DREIC) et de l'agence nationale Erasmus+

Contribution à l'ouverture internationale des Campus des métiers et des qualifications (CMQ)

Organisation de la participation de la référente régionale mission Campus, au forum Campus Pro le 12 novembre 2024 en Italie.

Mobilités inter-catégorielles et de région académique : Norvège sur une thématique liée au climat scolaire et à la lutte contre le harcèlement scolaire.

Participation au **Comité Régional de la Mobilité européenne et internationale** (COREMOB) piloté par la délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (DRAJES).

Organisation des **Erasmusdays** pour mettre en valeur les mobilités soutenues dans le cadre des accréditations Erasmus+

Organisation de la **journée franco-allemande** au Parlement européen de Strasbourg avec les partenaires du Bade Wurtemberg avec 250 participants, élèves et personnels encadrants.



Organisation de la **Journée du franco-allemand** à l’Institut national supérieur du professorat et de l’éducation (INSPÉ) de Lorraine avec 200 participants : élèves, professeurs, étudiants, partenaires du franco-allemand.

Participation au **forum des mobilités pour les jeunes** « Time to move », organisé par le Centre régional information jeunesse (CRIJ) Grand Est le 16 octobre 2024

Sélection de trois établissements de l’académie de Reims au programme « **adopt a diplomat** » de l’ambassade des Etats-Unis en France

**Formations transfrontalières**

- Avec la Sarre : séminaires de contact Maternelles Elysée et KiTas sarroises - Formation « théâtre en langues », formation « Nuits de la lecture transfrontalières »
- En Grande Région : Journée transfrontalière des enseignements de langues et en langues – Pour une Europe connectée, le 14 juin ; formation « Culture de la diversité, cohabitation démocratique »
- Avec la Conférence du Rhin Supérieur : 4 journées transfrontalières axées sur la culture mémorielle et l’histoire commune du Rhin Supérieur.
- Formations des enseignants du 1<sup>er</sup> degré dans le cadre de l’échange de proximité (2 jours)
- 40 enseignants ont effectué une mobilité dans un établissement du Bade Wurtemberg et 10 enseignants ont pu suivre des professeurs stagiaires de Berlin dans leurs cours et lors de leur formation. 24 enseignants de l’académie de Nancy-Metz ont effectué un stage d’observation dans des établissements sarrois.

**Dynamique partenariale et extension des partenariats** : les conventions de partenariat ont été renouvelées avec les Etats-Unis et la Lombardie et de nouvelles conventions ont été signées avec l’Italie (Haut-Adige et Trentin).

**Accueil de délégations étrangères**

L’académie de **Nancy-Metz** a accueilli 3 délégations sarroises (en novembre, en janvier et en juin), une experte croate (en mars), une délégation

irlandaise (en janvier), une délégation italienne (en octobre), une délégation autrichienne (en février), une délégation espagnole (en juin), deux délégations de l’agence pour l’enseignement français à l’étranger (AEFE) en formation dans l’académie (en mai), une délégation marocaine (en juillet), une délégation taïwanaise (en juillet).

L’académie de **Strasbourg** a accueilli 4 jeunes apprentis norvégiens placés dans des écoles maternelles avec une section internationale de langue anglaise pour 8 semaines, un personnel norvégien dans le cadre de la convention académique sur la thématique du climat scolaire durant 10 jours, une délégation belge en vue de la préparation d’un stage d’observation en 2025 sur la thématique « pédagogie formative ».

L’académie de **Reims** a accueilli une délégation de 10 inspecteurs et de 5 cadres du Centre de Formation des Inspecteurs de l’Éducation (CFIE) du Maroc pour 2 semaines de formation en novembre-décembre 2025, une délégation de 7 enseignants et 4 représentants des autorités éducatives de la ville d’Opole pendant une semaine, 5 stagiaires de l’université de Georgia en partenariat avec l’INSPÉ de Reims durant 3 semaines, 3 enseignantes italiennes de l’école de l’Istituto comprensivo de Saluzzo, regroupement d’écoles primaires et secondaires (Italie) pour un stage Erasmus + d’observation en primaire et collège, une délégation de 3 personnes menée par le vice-président en charge de l’éducation et des sports de la région Vysočina, République tchèque (programme « un an en France » et discussions sur la mise en place d’un partenariat).

Pilotage d’un groupe de travail « Éducation et Formation » dans la préparation de la **Commission intergouvernementale (CIG) France Luxembourg**.

Pilotage conjoint DRAREIC - délégation régionale académique à la recherche et à l’innovation (DRARI) du groupe de travail « **Enseignement supérieur et recherche dans la Grande Région** »

Pilotage du Groupe de travail « **Éducation Formation** » dans le Rhin supérieur et des groupes d’experts.

Pilotage du sous-groupe de travail « Formation des enseignants » en Grande Région.

**Axe 2 : Mettre l’international au service de la réussite des élèves**

**Promotion de la citoyenneté européenne par le biais d’initiatives partenariales :**

L’académie de Strasbourg a mis en place un réseau franco-allemand de lycéens ambassadeurs engagés dans le conseil académique de la vie lycéenne (CAVL) avec leurs pairs du Bade Wurtemberg. Ils ont participé, outre au séminaire de cohésion, à deux rencontres de 3 jours chacune pour travailler ensemble sur le thème de la démocratie sous plusieurs aspects. Ils ont ainsi pu rencontrer des acteurs de la vie politique, des associations de jeunes engagés pour l’Europe et la jeunesse dans les deux pays. Ils ont pu faire part de leurs propositions pour l’avenir à Madame la Consule d’Allemagne à Strasbourg, Madame Thiele, et Monsieur l’Ambassadeur, représentant permanent de la France auprès du Conseil de l’Europe, Pap Ndiaye.

Dans l’académie de Reims, les campagnes d’Ambassadeurs européens menées avec le centre régional information jeunesse (CRIJ), « Tous citoyens européens » pour les collèves et « Mobilité internationale pourquoi pas moi ? » à destination des lycéens ont touché respectivement 2500 et 3100 élèves.

L’académie de Nancy-Metz a lancé le projet de promotion de la mobilité « Schuman Plus » et a formé de jeunes ambassadeurs de la mobilité européenne.

**Mobilité collective et individuelle dans les 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degrés**

- Près de 24 500 élèves (dont 4818 dans le 1<sup>er</sup> degré) ont effectué une mobilité soit collective soit individuelle pour l’académie de Strasbourg. En termes de mobilités individuelles : 270 élèves ont effectué une période en entreprise et 767 élèves ont participé à un échange en réciprocité en famille
- Plus de 43 600 élèves, majoritairement du 2<sup>nd</sup> degré, ont bénéficié d’une mobilité collective à l’étranger dans l’académie de Nancy-Metz, 764 élèves et étudiants ont expérimenté une mobilité individuelle dont 316 périodes de formation en milieu professionnel (PFMP)
- L’académie de Reims compte 15419 mobilités dont 14 941 collectives, 347 individuelles et 211 PFMP



**Axe 3 : Mettre l’Europe et l’international au service des personnels**

**Diffusion et gestion de tous les dispositifs nationaux de mobilité**

Soutien aux écoles et aux établissements dans l’élaboration de **projets interculturels et transversaux** pour faciliter la médiation interculturelle et par le biais de projets interdisciplinaires.

**Réunions des groupes d’experts et de travail** de la Conférence du Rhin Supérieur et de la Grande Région pour initier au niveau transfrontalier des réseaux de réflexion didactique et les projets franco-allemands clés en main

**Mise en place et suivi de l’épreuve** « mention mobilité internationale au baccalauréat », notamment pour toutes les mobilités pilotées au niveau académique dans le cadre d’Erasmus+.

Réflexion autour de **modules de formation/ information des enseignants** pour la mise en place de mobilités. En outre, la **collaboration de la DRAREIC avec les corps d’inspection** et avec chaque école académique de la formation continue (EAFC) aide à ancrer l’importance des mobilités dans la formation des personnels et des élèves.

**Mobilités de personnels Erasmus +**

- 251 mobilités Erasmus + pour le personnel de l’académie de Nancy-Metz: 185 stages d’observation, 64 cours et formations
- 94 mobilités Erasmus + pour le personnel de l’académie de Reims : 52 stages d’observation, 42 cours et formations
- 45 mobilités Erasmus+ pour le personnel de l’académie de Strasbourg : 44 stages d’observation et 1 cours et formations

# Direction régionale académique DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

DRAES

Contactez la DRAES : [ce.draes@region-academique-grand-est.fr](mailto:ce.draes@region-academique-grand-est.fr)

La direction régionale académique de l'enseignement supérieur est constituée de 14 personnels répartis en deux services et sur trois implantations géographiques : Nancy (6), Strasbourg (6) et Reims (2). Composée majoritairement de personnels de catégorie A (9), de 4 personnels de catégorie B et de 1 personnel de catégorie C. La DRAES est pilotée par l'une des deux adjointes au secrétariat général de la région académique Grand Est.

Le **service de suivi des établissements d'enseignement supérieur** gère le contrôle de légalité des actes des établissements, le contrôle budgétaire ainsi que le suivi de l'enseignement supérieur privé.

Le **service stratégie, contractualisation et vie étudiante** assure le suivi des dialogues de performance selon les différentes modalités mises en œuvre par la direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle (DGESIP), tout ce qui se rattache à la vie étudiante (Mon Master, la contribution à la vie étudiante et de campus (CVEC), les bourses du supérieur) et toutes les questions générales (les différents diplômes, les sollicitations/ interventions auprès du recteur ou du secrétaire général de la région académique). La DGESIP a doté la direction régionale de 2 postes de chargées de mission à compter de janvier 2024 afin de renforcer les actions liées à la vie étudiante.

La particularité de cette direction est d'avoir deux services dont les personnels sont rattachés à l'un des deux chefs de service en étant affectés sur l'une des trois implantations qui n'est pas forcément celle du chef de service. Au-delà de ces rattachements fonctionnels, l'ensemble des agents est mobilisé sur l'ensemble du périmètre de la DRAES.



## Chiffres Clés

**1 731 milliards** d'euros : budget des universités et organismes soumis au contrôle budgétaire

Contrats d'Objectifs, de Moyens et de Performance (COMP) : attribution d'un montant total de **28 729 000 €** en fonction des objectifs des universités (**1 044 000** pour la troisième vague : **575 000** pour l'Université de technologie de Troyes (UTT) et **469 000 €** pour l'institut national des sciences appliquées (INSA))

**136** établissements privés suivis dont **4** ouvertures d'établissements instruites

**382** saisines gérées dans le cadre des saisines auprès du recteur pour la plateforme Mon master



LES PRINCIPAUX CHANTIERS  
ET DOSSIERS SUIVIS OU IMPULSÉS  
EN 2024-2025

1. Principales actions de gestion

Le contrôle de légalité

Il se traduit par l’accompagnement et le contrôle de 6 établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPSCP) (4 universités, un grand établissement et une école d’ingénieur), des 3 centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires (CROUS) et de la bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg (BNUS).

Le service prépare aussi les conseils de gestion des fondations de coopération scientifiques (5 au sein du périmètre Grand Est). Au total, cela représente 70 participations effectives sur une année qui suppose une note préparatoire, un compte-rendu, l’organisation de la commission de contrôle des opérations électorales des EPSCP, l’analyse des évolutions des statuts et règlements intérieurs. A noter, le temps croissant apporté au suivi des fondations. Conformément à la réglementation, un rapport sur l’exercice du contrôle de légalité a été élaboré pour la deuxième année consécutive.

Participation à des groupes de travail (GT) nationaux

- GT INDEFI- : travail à la mise en place et à l’amélioration de tableaux de bord à destination des contrôleurs budgétaires, du ministère et des opérateurs au sein d’un infocentre.
- GT Mise en œuvre du décret financier EPSCP : participation à l’élaboration d’un guide d’accompagnement à la mise en œuvre du décret.
- GT Enquête Fond De Roulement et trésorerie libre d’emploi : poursuite du travail initié l’année passée avec le ministère sur l’actualisation des guides et tableaux relatifs aux suivi du fond de roulement et à la trésorerie des établissements.
- GT Plan de Retour à l’Équilibre Financier (PREF): Les modalités de déclenchement du PREF ont été modifiées dans le nouveau décret financier. Le groupe de travail mène une réflexion sur les mesures que pourraient prendre les établissements afin de redresser leur situation financière et sur l’appréciation par le contrôleur budgétaire du plan proposé par l’établissement.

Le contrôle budgétaire

Il s’effectue pour les 6 établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel sur une enveloppe globale de l’ordre de 1.731 milliard (fonctionnement + masse salariale), ce qui se traduit :

- Par l’organisation de 20 pré-conseils d’administration (CA) ; l’élaboration d’une note d’analyse en lien avec la direction régionale des finances publiques (DRFIP)
- Des alertes auprès des EPSCP sur les incohérences ou anomalies dans les documents fournis
- Des analyses mettant en lien ces données chiffrées avec la stratégie des établissements
- La gestion des enquêtes du ministère (par ex, l’enquête Fond De Roulement et trésorerie libre d’emploi lors du dernier compte financier 2024)
- Les validations des campagnes d’emplois, analyse pour chaque établissement des Document prévisionnel de gestion et emplois et des crédits de personnel (DPGECP)
- L’analyse de la soutenabilité financière dans le cadre du Schéma pluriannuel de stratégie immobilière (SPSI) et de différents dossiers d’expertises
- Budget Initial 2025 : à noter que l’absence de vote du budget en Loi de finance en 2024 a entraîné une période de service voté en 2025 et a conduit à une analyse des budgets initiaux différente



Le suivi de l’enseignement supérieur privé

Le service suit actuellement 136 établissements d’enseignement supérieur privés hors apprentissage (organismes de formation – centres de formation d’apprentis (OF-CFA)). Ci-après quelques exemples, parmi les plus significatifs, des dossiers instruits depuis la rentrée 2024 :

- 3 déclarations d’ouverture d’établissements d’enseignement supérieur technique privés : 1 en Lorraine, 2 en Alsace, et deux dossiers en cours de finalisation (1 à Strasbourg et 1 à Troyes)
- 1 ouverture d’établissement d’enseignement supérieur privé hors technique à Strasbourg et 1 en cours à Strasbourg
- 369 dossiers de demandes d’autorisations à exercer une fonction d’enseignement ainsi que 2 demandes d’autorisation à diriger et 9 déclarations de nouveaux administrateurs (établissements hors enseignement technique)
- 7 établissements ont introduit une première demande ou un renouvellement d’habilitation à accueillir des étudiants boursiers de l’enseignement supérieur, dont deux établissements concernés par les nouvelles modalités de renouvellement, sans instruction locale
- Production des arrêtés de jurys pour les écoles dont le diplôme est visé
- Contrôle des établissements régulièrement ouverts (y compris leur communication). Un courrier de suivi annuel est transmis aux établissements concernés (121) pour la période 2024/2025. Celui-ci rappelle notamment l’obligation de transmission d’une liste des enseignants et les obligations en matière de publicité et de démarchage. Sur la période écoulée, le service a renforcé le suivi par une relance des établissements n’ayant pas communiqué d’éléments en retour (48%). Suite à la relance, 19 établissements ont transmis la liste des enseignants et/ou les demandes d’autorisation à enseigner ou à diriger dans le cadre de nouveaux recrutements
- En lien avec le service régional académique des études et des statistiques (SRAES), suivi de l’évolution du dispositif des jurys rectoraux, dont ceux de l’Institut catholique de Paris campus de Reims, en vue d’une harmonisation et d’une sécurisation des pratiques

Vers un agrément des établissements privés

De nouvelles modalités d’agrément des établissements d’enseignement supérieur privé vont voir le jour et détermineront l’autorisation, après évaluation qualitative par le Haut Conseil de l’évaluation de la recherche et de l’enseignement supérieur (Hcéres) de la stratégie d’établissement et de la formation, et de l’existence d’une politique sociale en faveur des étudiants, de figurer dans Parcoursup. D’ici à 2030, tous les établissements devront être partenaires ou agréés afin de figurer sur Parcoursup et d’accueillir des boursiers.

Déploiement du contrôle interne

Suite à la réforme du régime de responsabilité des gestionnaires publics, il est apparu important de renforcer la compétence du service sur le sujet du contrôle interne. La DRAES a commencé à déployer le contrôle interne au sein du service avec la mise en place concrète d’un organigramme fonctionnel nominatif, l’élaboration de procédures actualisées, l’identification et la mise en place d’une cartographie des risques pour la mission enseignement supérieur privé. Ce travail s’est poursuivi cette année avec la mise à jour des procédures des missions du contrôle budgétaire, des bourses et partiellement celles de la vie étudiante. Une cartographie des risques de la mission bourse et vie étudiante est également en cours de finalisation.

Affaires générales : la DRAES gère notamment :

- Différentes opérations en lien avec les 3 CROUS pour le suivi des bourses du supérieur : afin d’éviter des ordres de reversement trop élevés qui peuvent venir aggraver la précarité des étudiants, la DRAES a organisé plusieurs réunions avec les CROUS pour harmoniser les procédures. Des réunions ont aussi été organisées avec les directions des affaires financières (DAF) des rectorats, puis avec les directions départementales des finances publiques (DDFIP) pour mieux comprendre l’ensemble de la chaîne et pour mesurer le taux de recouvrement. Deux des trois DDFIP n’étaient pas en mesure de communiquer les informations, fautes de suivi de ces procédures. De façon ponctuelle, la DRAES a annulé les Ordres de Reversement émis en direction des étudiants mahorais après le cyclone Chido pour ne pas aggraver la situation de ces familles.

- **Le suivi de diplômes et formations universitarisées** : tels que le diplôme national des métiers d'art et du design (DN MADE) ; le diplôme d'État Imagerie Médicale et Radiologie Thérapeutique (DE IMRT), le diplôme d'État de conseiller en économie sociale familiale (DE CESF) en lien avec la délégation régionale académique à la formation professionnelle initiale et continue et à l'apprentissage (DRAFPICA) et la délégation régionale académique à l'information et à l'orientation (DRAIO) ainsi que le suivi des conventions permettant d'apposer la signature numérique du recteur sur les diplômes nationaux des universités ou encore le contrôle des maquettes. A noter, la signature effective de la convention cadre DE CESF et celle en cours du DE IMRT.
- Les **commissions de théologie** : un décret du 13 novembre 1985 prévoit que les commissions spéciales consultatives (CSC) du Conseil national des universités (CNU) des sections de théologie catholique (section 76) et des sections de théologie protestante (section 77) sont présidées par le Recteur de l'académie de Strasbourg. Le CNU se prononce à ce titre sur les mesures individuelles relatives à la qualification, au recrutement et à la carrière des professeurs des universités et des maîtres de conférences. 6 commissions ont été organisées pour l'année universitaire. Le service a également pris en charge un recours amiable exercé contre un avis prononcé par l'une des commissions.
- La **contribution de vie étudiante et de campus (CVEC)** : le service assure le recensement des établissements dont les étudiants sont assujettis à la CVEC, ainsi que l'organisation des commissions de dynamique territoriale de la vie étudiante présidées par la rectrice déléguée à l'Enseignement supérieur, à la Recherche et à l'Innovation (entre 1 à 3 par an pour chaque académie). La DRAES participe également aux commissions internes CVEC des établissements affectataires et des 3 CROUS afin notamment de s'assurer que la CVEC profite à tous les étudiants sur le territoire et pas uniquement à ceux situés sur les grands campus. Une attention particulière a été apportée à la façon dont les établissements comptaient résorber leur reliquat. En Lorraine, des réunions régulières sont mises en place pour dynamiser des projets : rédaction d'un guide CVEC, organisation d'une journée CVEC, etc...

- **Trouver mon Master** : le service gère les saisines du recteur de région académique, ce qui suppose de faire le lien avec les établissements nationaux d'enseignement supérieur et de recherche (EPSCP). En 2023, une nouvelle plateforme a été expérimentée. Au total, lors de la dernière campagne de 2024, 382 saisines (515 en 23) ont été effectuées auprès du recteur dont 182 ont été considérées comme recevables (256 en 2023). En fin de campagne, 102 saisines ont été considérées comme closes, les étudiants ayant soit accepté l'une des propositions communiquées par le rectorat, soit refusé les 3 propositions réglementairement requises. En outre, 11 étudiants en situation de handicap ont fait l'objet d'un suivi individualisé et tous ont ainsi reçu au moins une proposition. Une commission d'accès au second cycle de l'enseignement supérieur a été organisée en fin de campagne, sous la présidence de la rectrice déléguée à l'Enseignement supérieur, à la Recherche et à l'Innovation et en présence de représentants des universités, pour traiter toutes les saisines.

Depuis février 2025, la DGESIP a déconcentré l'assistance mels auprès des étudiants. Cette assistance a induit la mise en place d'un roulement entre 5 personnes sous supervision du chef de service pour que la charge puisse être absorbée. Un usage raisonné de l'intelligence artificielle a été testé afin d'opérer un gain de temps sur l'analyse des éléments réglementaires et du guide en lien avec les questions posées par les étudiants. Une permanence sera également assurée durant les congés d'été. Au 19 juin, plus de 800 mels ont déjà été traités, faisant l'objet d'échange avec la DGESIP sur certaines phases.

## 2. L'évolution des dialogues de performance

Le Contrat d'objectifs, de moyens et de performance (COMP) vise à renforcer l'articulation entre la stratégie des établissements et le déploiement des politiques publiques portées par le gouvernement autour de 4 enjeux prioritaires : **la professionnalisation des formations, le bien-être et la réussite des étudiants, la transition écologique et le développement soutenable et la dynamisation de la recherche et de l'innovation.**

Le contrat est établi au terme d'un dialogue avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MESR), reposant sur un bilan des actions conduites par l'établissement au cours des 3 dernières années, des recommandations de la dernière évaluation du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (HCERES) et d'une projection ambitieuse mais réaliste de sa stratégie. La préparation du COMP est faite avec l'appui du rectorat qui accompagne l'établissement dans l'élaboration de ses bilans (du contrat pluriannuel, des politiques publiques, des dialogues stratégiques et de gestion précédents) et de ses perspectives. En plus des 4 objectifs liés aux politiques publiques, les axes du COMP comprennent un objectif visant à améliorer le pilotage de l'établissement et un axe au choix.

Au fur et à mesure des vagues de COMP, la DGESIP prépare les établissements à une nouvelle forme de contrats dans lesquels la part de la subvention pour charge de service public (SPCSP) liée à la performance serait significative. Cela s'est traduit par des exigences nouvelles sur l'offre de formations et sur le pilotage des composantes ou l'accent mis sur la façon dont l'université se positionne comme chef de fil de la recherche sur son périmètre.

En 2024-2025, le travail a consisté à accompagner la vague 3 des COMP qui a concerné l'UTT et l'INSA en modalité de COMP aménagé. Le travail d'accompagnement a été renforcé sur ces deux plus petits établissements. Le suivi des COMP de la vague 2 est également opéré en fin de printemps 2025.

Un objectif pour l'année 2025-2026 est de réfléchir aux questions de compétences nécessaires et aux modalités d'organisation dans la perspective prochaine des COMP 100%. Il s'agit d'un changement de dimension pour des COMP qui ne porteront plus sur 0,8 % mais sur 100 % de la subvention pour charge de service public (SCSP) des universités.

## 3. Elargissement de l'action du service sur la vie étudiante

L'action du service s'est considérablement accrue en lien avec le suivi des politiques prioritaires du Gouvernement (PPG) relatives à la santé des étudiants, à la restauration et au logement. Deux postes de chargés de mission ont été créés et répartis ainsi par la région académique Grand Est :

- Un poste avec pour objectif d'accompagner le développement des mesures prises, aussi bien au niveau national que dans les établissements, en lien avec la vie, la réussite et le bien-être étudiant, et de participer à la bonne articulation des actions de vie étudiante sur l'ensemble du territoire.
- Un poste axé « vie étudiante - violences sexistes et sexuelles » (VSS), référent harcèlement et handicap.

A l'occasion d'un renouvellement des chargés de missions, les fiches de postes ont été adaptées afin que la lutte contre les VSS puisse reposer sur deux personnels et permettre aux deux chargés de mission d'avoir des dossiers en lien avec la vie étudiante.

### La lutte contre les violences sexistes et sexuelles, le harcèlement et les discriminations

L'enjeu consiste à être en appui des établissements dans la mise en œuvre et le suivi des procédures de traitement des situations de VSS, de harcèlement ou de discriminations.

Un espace de partage a été créé sur la plateforme collaborative interministérielle Resana par le service à l'intention des établissements, deux journées de formation ont été organisées en lien avec les associations agréées nationalement Jurisup et CPED en septembre 2024. Plusieurs signalements de harcèlement ont été traités.

Deux enquêtes administratives ont également été pilotées par l'une des chargées de mission dont l'une a été menée à son terme et l'autre est sur le point d'être achevée.

### Renfort de l'animation sur les différents aspects de la vie étudiante

En lien avec les **politiques prioritaires du Gouvernement** relatives à la santé des étudiants, à la restauration étudiante et au logement



étudiant, un travail important de suivi et de collecte d'informations a été mené et continue d'être enrichi. Ce travail sert de base pour l'élaboration de la feuille de route territorialisée.

S'agissant de la **mise en œuvre de la loi Lévi**, le repérage des potentielles zones blanches a pris la forme d'un travail de cartographie dynamique de l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur en zone blanche, c'est-à-dire les zones où les étudiants ne peuvent pas bénéficier d'une restauration à tarif modéré dans un rayon de 20 minutes de leur lieu d'études (trajet à pied ou en transports en commun). Des échanges réguliers avec les directeurs de CROUS et leurs équipes afin de travailler finement sur cette cartographie ont eu lieu avant d'aboutir à la rédaction d'un arrêté rectoral.

L'accent a également été mis sur le **développement des conventions de restauration** avec notamment une convention cadre Région Grand Est, CROUS et région académique Grand Est pour favoriser l'accueil d'étudiants dans les services de restauration en lycée. 10 nouvelles conventions ont ainsi été signées. En 2025, 2 363 étudiants appartenant à 8 établissements ont pu bénéficier du système d'aide.

Sur le **logement étudiant**, sous le parrainage du préfet de région et du recteur de région académique, un premier comité de pilotage du logement étudiant a eu lieu le 11 avril 2025. Présidents d'université, élus des grandes métropoles, bailleurs sociaux, CROUS étaient présents. Afin de veiller à la réalisation des objectifs territorialisés et de faire vivre la comitologie sur le logement étudiant, des temps de travail réguliers entre la direction de l'immobilier de la région académique Grand Est (DIRAGE), la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) et le Secrétariat Général pour les Affaires Régionales et Européennes (SGARE) sont mis en place. Un premier groupe de travail sera organisé à l'automne 2025.

La DRAES participe régulièrement aux réunions des différents observatoires territoriaux du logement étudiant (OTLE).

Un **recensement des situations de précarité logement** a par ailleurs été réalisé à la suite d'une demande de la DGESIP. Une réunion conjointe entre la direction régionale de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DREETS) et la DRAES, des acteurs du logements d'urgence et les CROUS a permis le

1<sup>er</sup> octobre 2024 de réunir des acteurs qui ne se côtoient habituellement pas. Il ressort du dernier recensement que les sollicitations concernent principalement les CROUS et très peu le 115.

Sur l'aspect **santé**, la DRAES suit plus particulièrement la réforme des services de santé étudiante (SSE). Dans le cadre de la convention signée entre la région académique Grand Est et l'agence régionale de santé (ARS) Grand Est, la collaboration prend la forme de groupes de travail avec les responsables des SSE, les CROUS, l'ARS et la DRAES afin de rédiger des fiches actions sur la santé mentale et l'accès au soin des étudiants. L'enjeu est aussi de permettre des financements de l'ARS afin de former des personnels aux premiers secours en santé mentale.

La DRAES participe à plusieurs séminaires en lien avec la vie étudiante comme la journée nationale des missions égalité-diversité de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, le séminaire annuel du réseau des collectivités locales pour l'Enseignement supérieur, le séminaire sur l'engagement étudiant, le séminaire sur la vie étudiante, le séminaire national des OTLE....

La DRAES participe aux schémas locaux de l'enseignement supérieur notamment via les assises métropolitaines de la vie étudiante du Grand Nancy et les différentes réunions autour du Schéma de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation du Grand Reims et des Schémas de Déploiement Universitaires Territoriaux (SDUT) de l'université de Lorraine.



# Direction DE L'IMMOBILIER DE LA RÉGION ACADÉMIQUE GRAND EST

DIRAGE

Contactez la DIRAGE : [ce.dirage@region-academique-grand-est.fr](mailto:ce.dirage@region-academique-grand-est.fr)

La direction de l'immobilier de la région académique Grand Est est composée de 13 agents répartis sur les sites des rectorats de Strasbourg, siège du service, de Nancy-Metz et de Reims.

Elle intervient dans le domaine des bâtiments administratifs du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche pour assurer la maîtrise d'ouvrage des opérations d'investissement immobilières et gérer le patrimoine immobilier occupé par les services académiques. Elle propose notamment la stratégie de la région académique en matière d'énergie.

Dans le domaine de l'immobilier universitaire du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, elle met en œuvre et suit les contrats de plan Etat-Région (CPER), les opérations Campus, les plans de relance, de résilience et de transition environnementale des bâtiments publics.

Les 3 ingénieurs régionaux de l'équipement (IRE), directrice et adjoints de la DIRAGE, sont les conseillers techniques « immobilier » des recteurs.



## Chiffres Clés

### Académie de Nancy-Metz \*

59 bâtiments

33 800 m<sup>2</sup>  
de surface utile brute

### Académie de Reims

35 bâtiments

23 600 m<sup>2</sup>  
de surface utile brute

### Strasbourg

59 bâtiments

24 600 m<sup>2</sup>  
de surface utile brute

### Total de la région académique Grand Est

129 bâtiments

82 000 m<sup>2</sup>  
de surface utile brute

\* Hors internat d'excellence  
de Châtel-Saint-Germain  
d'une surface de 7000 m<sup>2</sup>



**LES PRINCIPAUX CHANTIERS  
ET DOSSIERS SUIVIS OU IMPULSÉS  
EN 2024/2025**

**Pour l’immobilier de l’Éducation nationale**

**La montée en puissance des missions liées à l’énergie**

L’État étant plus que jamais appelé à être exemplaire dans la performance environnementale de son parc immobilier, la région académique doit connaître une réduction significative de ses consommations d’énergie et de gaz à effet de serre. La stratégie de réduction des consommations énergétiques des bâtiments est par ailleurs l’une des trois priorités des actions de déploiement du plan de transformation écologique ministériel (note du secrétariat général datée du 10 mars 2025). Des indicateurs de suivi de la sobriété énergétique des bâtiments de la région académique seront remontés annuellement au 30 juin à partir de 2025.

Pour faire face à ces enjeux, une organisation en matière d’énergie au sein de la région académique Grand Est a été validée le 25 septembre 2024. Cette organisation est formalisée dans un guide de pilotage (précisant les rôles et missions de chaque acteur) et s’appuie notamment sur :

- La constitution du comité de pilotage « énergie » de la région académique (COPIL) présidé par le recteur de région académique, et appuyé par une instance opérationnelle (COTECH) qui a pour vocation la coordination et l’accompagnement des acteurs de terrain,
- La mise en place d’un réseau de correspondants techniques à l’échelle des sites principaux et de correspondants OSFI (Outil de Suivi des Fluides Interministériel) à l’échelle des académies.
- L’organisation ainsi validée, l’accent a été mis en 2024 sur la connaissance du parc, des installations techniques et des consommations afin de planifier au mieux les actions à mettre en œuvre.

Pour parfaire sa connaissance des bâtiments d’un point de vue énergétique, la DIRAGE a analysé les audits des bâtiments principaux. La région académique s’est également dotée d’une caméra thermique. Ainsi, il est possible de préciser et de hiérarchiser les actions de

rénovation les plus efficaces dans le cadre de l’application du décret tertiaire notamment et de les intégrer dans la stratégie immobilière.

Pour mieux connaître les installations techniques des bâtiments, des actions ont pu être mises en place durant l’année scolaire 2024-2025 avec les correspondants techniques nommés (accompagnement des mainteneurs des installations de chauffage, relevés de compteurs, campagnes de mesures de température...). Ces actions permettant de parfaire la connaissance des installations techniques ont permis également de réaliser des premiers réglages de celles-ci, avec comme objectif de concilier confort des occupants et respect des températures de consigne. La meilleure connaissance des installations techniques permettra durant l’année scolaire 2025-2026 de réaliser des réglages plus fins d’un plus grand nombre d’installations en coordination avec les services logistiques.

Pour parfaire la connaissance des consommations, l’outil OSFI est complété et vérifié avec l’appui désormais des correspondants OSFI récemment désignés au sein de services académiques.

Des actions de sensibilisation en coordination avec les secrétariats généraux et les services communication seront également développées durant l’année scolaire 2025-2026 afin de mobiliser l’ensemble des agents.

**La suite du Grand Projet Saurupt à Nancy : les amphis**

Les trois amphis ont obtenu une autorisation d’ouverture en novembre 2023, en tant qu’établissement recevant du public (ERP) de 3<sup>e</sup> catégorie de type R pour un effectif de 600 personnes. Le public peut donc être accueilli en sécurité et accessibilité. Les besoins des principaux services utilisateurs ont été recueillis dans le cadre d’études pour les moderniser, améliorer leur confort d’usage et leur efficience énergétique. Le programme a été validé. Une équipe de maîtrise d’œuvre sera désignée à l’été 2025, les travaux sont projetés courant 2026.

**La rénovation énergétique de la Direction des services départementaux de l’Éducation nationale (DSDEN) de l’Aube à Troyes**

Le bâtiment vétuste et chauffé au fioul, fait l’objet d’une lourde rénovation avec isolation

des façades et de la toiture, remplacement des fenêtres, passage à un chauffage aux granulés bois, reconfiguration des sanitaires et pose de panneaux photovoltaïques en toiture, afin de gagner 2 classes énergétiques et d’arriver en classe A.

Les travaux ont débuté en septembre 2024 et plusieurs aléas majeurs ont été rencontrés au cours de cette rénovation en site semi-occupé, mais la date de livraison reste à ce jour prévue dans le courant du 1<sup>er</sup> trimestre 2026.

**La requalification de l’amphithéâtre du rectorat à Reims**

L’opération validée par le ministère consiste à réaménager le volume d’un ancien amphithéâtre de 500 places, désaffecté depuis 2004 pour des raisons de sécurité, afin de constituer des petits espaces de travail modulables (espaces de réunions pour des groupes de 3 à 4 personnes, postes de travail isolés pour des agents itinérants, y compris hors de la sphère du Ministère de l’Éducation nationale, de l’Enseignement supérieur et de la Recherche), d’offrir une cafétéria mieux adaptée aux effectifs du rectorat et de créer une salle multi activités à destination des personnels.

Les entreprises de travaux ont été désignées en mai 2025 et finalisent leurs études d’exécution pour débiter les travaux en juillet 2025. La livraison des espaces rénovés est prévue pour le second trimestre 2026.

**Raccordement au réseau de chaleur urbain de la DSDEN du Bas-Rhin**

Le bâtiment de la DSDEN du Bas-Rhin, avenue de la Forêt Noire, était chauffé par des chaudières au gaz naturel. Des travaux ont été réalisés au second semestre 2024 pour raccorder le site au réseau de chaleur urbain, remplacer les chaudières gaz par des échangeurs et, à cette occasion, améliorer les équipements de régulation (installation d’un automate et d’une supervision permettant un accès à distance : Gestion technique de Bâtiment (GTB)) et de distribution (intervention sur les circuits et mise en place de circulateurs plus performants). S’en est suivie une période de prise en main et de réglages fins qui se poursuivra lors de la saison de chauffe 2025/2026 afin de se familiariser avec ce nouvel équipement et d’en exploiter les pleines capacités. Cette opération

s’inscrit dans la stratégie de performance énergétique (matériel performant, possibilité d’exploitation fine, etc.) et de réduction de l’empreinte carbone du rectorat : l’énergie utilisée pour la production de chaleur de ce réseau étant issue majoritairement d’énergies renouvelables.

**Pour l’immobilier de l’Enseignement supérieur et de la Recherche**

**Appels à projets transition énergétique (AAP TE 2024 et 2025)**

Au titre de l’appel à projets transition énergétique TE2024, sur les 48 projets instruits par la DIRAGE dans la région académique, 17 ont été sélectionnés pour un montant de 10,4 M€ de subventions. Ils seront finalisés d’ici la fin 2025, sauf pour l’opération de rénovation lourde financée à hauteur 8,5 M€ pour l’Université de Lorraine, qui est en cours d’études et dont la livraison est prévue à l’été 2027.

Un nouvel appel à projets transition énergétique a été lancé en 2025. Les résultats ne sont pas encore connus. Le nombre de projets retenus sera très restreint.

**Contrat de Plan Etat-Région (CPER) dans un contexte budgétaire contraint**

Le CPER 2021-2027 signé en février 2022, comprend 39 projets immobiliers universitaires publics avec une participation totale de l’État de 100,32 M€. La DIRAGE instruit les dossiers d’expertise des projets, programme et engage les financements de l’Etat, suit la réalisation des projets et procède au versement des subventions aux établissements ou collectivités maîtres d’ouvrage.

Compte tenu de l’annulation de crédits budgétaires courant 2024, le taux d’exécution des autorisations d’engagement de l’État était de 38.5% en fin d’année. Étant donné les crédits dédiés pour 2025, il est projeté un taux d’avancement des AE à 51% au terme de l’année en cours.

**Conduite d’opération, par la DIRAGE, du projet de restructuration et d’extension de l’institut national des sciences appliquées (INSA) à Strasbourg**

L’INSA Strasbourg porte un important projet de restructuration et d’extension de ses bâtiments à Strasbourg.



Cette opération d'un montant total de 29,27M€ (estimation juin 2025) a bénéficié des financements État de l'Opération Campus à hauteur de 14,270 M€ et d'un complément de 3M€ sur le CPER 21/27.

La DIRAGE assure la conduite d'opération pour le compte de l'INSA (convention de conduite d'opération entre le rectorat et l'INSA signée le 30 mars 2015).

Cette opération complexe et en milieu occupé a nécessité un phasage fin, étirant les travaux sur plusieurs années. La première phase de ces travaux a été livrée en 2022, la seconde et dernière phase devrait être réceptionnée début septembre 2025.

**Logements étudiants**

Le sujet de la mobilisation pour le logement des étudiants et des jeunes actifs est une politique prioritaire du Gouvernement : « mieux accompagner les étudiants (logement, alimentation, santé) ».

Le poste du logement représente 57 % du budget des étudiants (Repères 2022 de l'observatoire national de la vie étudiante).

La région Grand Est comptait 27,8 % de boursiers de l'enseignement supérieur en 2023-24. L'offre de lits à tarif modéré gérée par les CROUS va de 5,6 % à 8,4 % selon les CROUS en 2024.

Une comitologie a été mise en place par la région académique sous l'égide du Secrétaire général pour les affaires régionales et européennes (SGARE) et en collaboration avec la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) afin de mieux connaître l'offre, de territorialiser les besoins, et d'élaborer une stratégie à déployer afin de lever les obstacles à la création de logements étudiants avec l'ensemble des acteurs intervenant sur le logement étudiant (CROUS, universités, direction régionale des finances publiques (DRFIP), direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS), réseau HLM, foyers de jeunes travailleurs (FJT), Région, métropoles, Observatoires territoriaux du logement étudiant (OTLE). Le Comité d'installation a eu lieu en préfecture de région le 11 avril 2025, et sera suivi de groupes de travail à l'automne 2025, puis de la rédaction d'une feuille de route.

La DIRAGE tient par ailleurs à jour le recensement des projets sur foncier de l'État disponible pour développer le logement social étudiant.





# Direction régionale académique DES ACHATS

DRAA

Contactez la DRAA : [ce.draa@region-academique-grand-est.fr](mailto:ce.draa@region-academique-grand-est.fr)

La direction régionale académique des achats (DRAA) est un service multi-sites implanté dans les académies de Nancy-Metz, Reims et Strasbourg. Son siège est à Nancy.

La DRAA exerce notamment les missions suivantes :

- Élaboration et pilotage de la politique des achats de la région académique
- Programmation de la stratégie achat de la région académique
- Animation du réseau des acheteurs / prescripteurs
- Rédaction des procédures de marché et suivi de leur exécution
- Veille réglementaire et informations des services prescripteurs
- Programmation des achats en lien avec les divisions des affaires financières et les services prescripteurs
- Contrôle du respect des processus achat par l'ensemble des services prescripteurs de la région académique
- Garante de la performance achat

Elle est composée de 11 personnes : 8 à Nancy-Metz, 1 à Reims et 2 à Strasbourg avec la répartition suivante : 7 catégorie A, 2 catégorie B et 2 catégorie C. Les qualifications d'emplois permettent de consolider l'expertise du service.

Sur le site de chaque académie, des référents académiques achats assurent une mission de proximité. En tant qu'experts des segments achats de leur périmètre, ils maîtrisent les marchés fournisseurs et identifient les besoins des services prescripteurs de leur territoire.

Le service est piloté par un directeur, recruté au 1<sup>er</sup> septembre 2025 et une adjointe, basés à Nancy. La direction a accueilli 4 nouveaux collègues.



## Chiffres Clés

Montant global des achats payés au titre de 2024 : **25,75 M€** :

- Achats régionaux Service National Universel région académique Grand Est : **8,04 M€**
- Achats de l'académie de Nancy-Metz : **10,48 M€** dont **5 M€** pour les équipes nationales informatiques
- Achats de l'académie de Reims : **3,33 M€**
- Achats de l'académie de Strasbourg : **3,90 M€**

**4 560** bons de commande tous budgets opérationnels de programme (BOP) confondus sur l'ensemble de la région académique

Service national universel (SNU) : **13** marchés, **8,04 M€** d'achats payés, **1 050** bons de commande, soit **23,03 %** de l'activité achat

**13** familles d'achat, du secteur primaire au secteur tertiaire

**105** prescripteurs dont **43** pour Nancy-Metz, **27** pour Reims, **35** pour Strasbourg

LES PRINCIPAUX CHANTIERS ET DOSSIERS SUIVIS OU IMPULSÉS EN 2024-2025

La direction est chargée de déployer les marchés nationaux (ministériels ou interministériels) ou régionaux (plateforme régionale des achats – PFRA).

Lorsqu’aucun marché national n’existe pour un besoin régional ou académique identifié, elle est chargée de mettre en place le marché adapté : elle participe à la définition du besoin avec le service prescripteur, elle sélectionne la procédure de passation adaptée (marché avec ou sans publicité et mise en concurrence préalable, marché en procédure adaptée ou marché en procédure formalisée de type appel d’offre, en mobilisant les techniques adaptées d’achat).

L’ensemble des outils applicatifs mis à disposition des acheteurs, tels que PLACE et APPACH, a été déployé selon une logique d’identité régionale.

Par ailleurs, l’utilisation de la plateforme collaborative interministérielle RESANA offre un espace collaboratif commun à l’échelle régionale, améliorant la coordination au sein de l’organisation multi-sites de la DRAA.

1. Les différents types de marchés passés

En 2024-2025, la DRAA a déployé plusieurs procédures formalisées. Cinq segments d’achat sont particulièrement concernés par ce type de procédures : l’immobilier, l’informatique, le numérique, les examen et concours, et depuis 2021, l’organisation de séjours de cohésion dans le cadre du service national universel (SNU).

La DRAA a formalisé, dans le cadre de la montée en charge et de la généralisation du SNU, les procédures nécessaires à l’organisation et la tenue des séjours de cohésion pour les douze sessions 2024 du SNU et ce, jusqu’en octobre 2024.

De manière générale, le déploiement des supports nationaux et régionaux nécessite de la part de la DRAA un travail de coordination entre les différents acteurs (DAF, services utilisateurs et/ou bénéficiaires) et d’accompagnement des services utilisateurs dans le déploiement opérationnel et le suivi d’exécution pour un ensemble de 4 560 bons de commande et 2 003 transactions par cartes achat (après référencement des fournisseurs ou sur marché).

La région académique a passé 45 marchés en 2024-2025 pour un montant total 11,90 M€ TTC. Sont concernés notamment les secteurs des travaux, immobilier, informatique, fournitures et services.

3. Les prestataires de la région académique

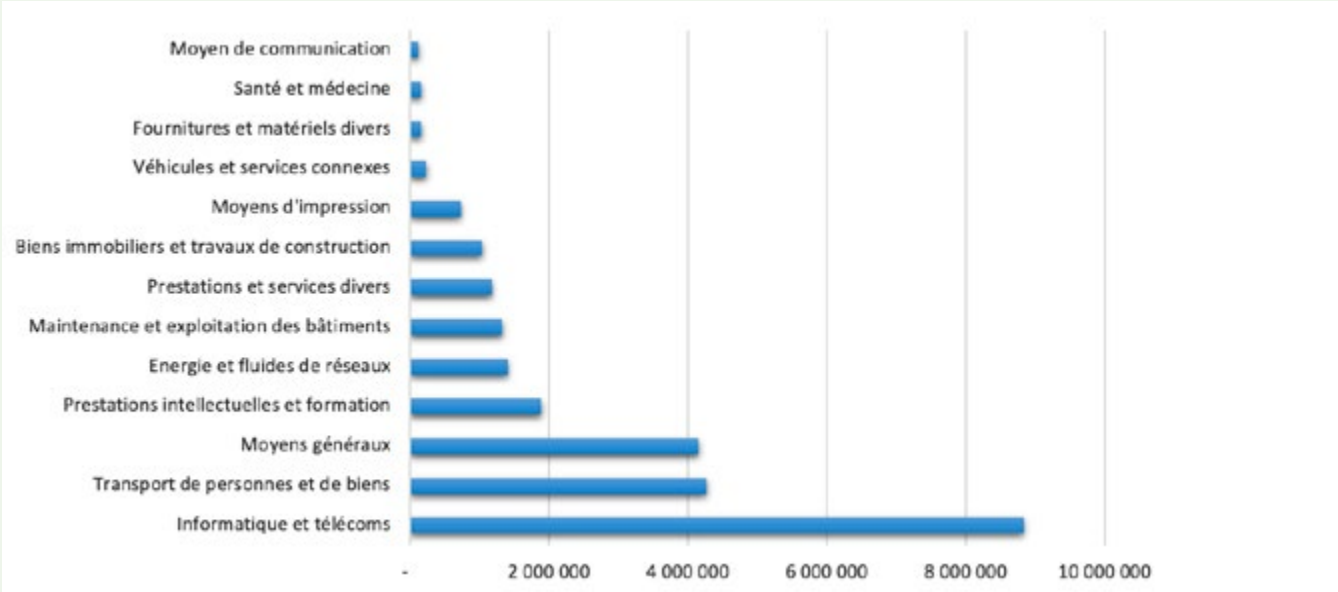
Près de 1 400 prestataires (incluant le SNU) au total, dont environ 910 PME ou TPE, et 135 structures publiques voire d’économie sociale solidaire.

17 procédures avec consultation pour 40 attributaires (en procédures alloties).

Les 21 premiers fournisseurs représentent 56 % de la dépense d’achat de la région académique. L’UGAP, établissement public national jouant le rôle de centrale d’achat, représente près de 9 % de la dépense d’achat de la région académique à lui seul sur la base des accords (ACIM) interministériels (57 % des achats sont effectués sur les équipements informatiques), en comparaison l’UGAP représente 6 % de la dépense totale de l’État.

|    | RANG – PRESTATAIRES ET DOMAINE                        | Dépenses 2024, en € TTC |
|----|-------------------------------------------------------|-------------------------|
| 1  | UGAP (informatique /Mobilier/Fournitures/...)         | 2 420 971,45            |
| 2  | ALTRAN TECHNOLOGIES (SI)                              | 1 202 855,00            |
| 3  | ATOS INTEGRATION (SI)                                 | 1 162 007,22            |
| 4  | INETUM (SI)                                           | 1 105 731,00            |
| 5  | SARL PLATEAU DU BEL AIR (SNU)                         | 985 944,91              |
|    | AZUREVA (SNU)                                         | 932 429,54              |
| 6  | ADEPPA (SNU)                                          | 823 887,83              |
| 7  | AROEVEN (SNU)                                         | 613 459,09              |
| 8  | VVF (SNU)                                             | 523 542,94              |
| 9  | OPEN (SI)                                             | 490 861,00              |
| 10 | LA POSTE (Affranchissement)                           | 486 977,50              |
| 11 | CAISSE CENTRALE ACTIVITE SOCIALE - EDF (SNU)          | 474 862,07              |
| 12 | VERSUSMIND (SI)                                       | 472 305,26              |
| 13 | DSI GROUP (SI)                                        | 398 322,02              |
| 14 | PEP ALSACE (SNU)                                      | 377 409,48              |
| 15 | INSTITUTION GESTION SOCIALE DES ARMEES - IGESA SNU    | 344 625,00              |
| 16 | UNION FRANCAISE CENTRE VACANCES - UFCV (SNU)          | 341 304,66              |
| 17 | AMERICAN EXPRESS CARTE FRANCE (Transport déplacement) | 331 790,08              |
| 18 | ELOQUANT (SI)                                         | 330 008,00              |
| 19 | GAZ DE BORDEAUX (Energie)                             | 275 556,52              |
| 20 | ELECTRICITE DE FRANCE (Energie)                       | 266 273,90              |

2. La répartition financière des achats en 2024 par domaine, en euros





LES ENGAGEMENTS PRIS DANS LA FEUILLE DE ROUTE 2024-2027 DE LA RÉGION ACADÉMIQUE

1. Engagement environnemental

La région académique prend en compte dans les marchés publics une large amplitude de thématiques de considérations environnementales et sociales conformément aux engagements du ministère (Guide de la politique ministériel achats durables), dont :

La performance environnementale

- la sobriété et la performance énergétique ;
- la réduction des émissions de gaz à effet de serre et de polluants atmosphériques ;
- la qualité environnementale des produits : écolabels et autres signes distinctifs, produits alimentaires durables et de qualité, matériaux biosourcés, exclusion des produits issus de la déforestation importée, exclusion des produits en plastique à usage unique, écoconception des solutions informatiques, etc. ;
- l'économie circulaire : allongement de la durée de vie des produits, notamment au regard de la prise en compte de leur réparabilité, produits issus du réemploi, de la réutilisation ou contenant des matières recyclées ;
- la gestion des déchets : prévention et valorisation des déchets.

Contribution environnementale du recyclage du papier dans le cadre des achats publics

À ce titre, l'usage de papier recyclé dans les marchés publics constitue un levier concret d'amélioration de la performance environnementale des achats.

En choisissant exclusivement du papier recyclé pour son approvisionnement en copies d'examen par le biais d'un marché de la région académique, et des besoins de ses services sur support UGAP soit un total de 360 K€ TTC, la région académique contribue à préserver annuellement 2 584 arbres (17 arbres à la tonne) :

Un arbre permet de fabriquer en moyenne 17 ramettes de papier A4 soit 8 334 feuilles.

Impact environnemental direct et indirect

Aussi, dans le cadre de la politique interministérielle d'achats responsables, le recours au papier recyclé permet de générer des bénéfices environnementaux significatifs. En effet, le recyclage d'une tonne de papier permet d'épargner 17 arbres, lesquels sont capables d'absorber jusqu'à 113 kg de CO<sub>2</sub> par an. À titre de comparaison, la combustion de cette même tonne de papier produirait environ 680 kg de CO<sub>2</sub>, soit l'équivalent des émissions d'un trajet en voiture de 2 000 km.

Sur le plan des ressources naturelles, le recyclage de ce volume de papier permet une économie notable de matières premières et d'énergie :

- 26 500 litres d'eau
- 1 438 litres de pétrole
- 2,30 m<sup>3</sup> d'espace en décharge
- 4 000 kWh d'énergie

Par ailleurs, la fabrication de papier recyclé entraîne **74 % de pollution de l'air en moins** par rapport à la production de papier à partir de fibres vierges, grâce notamment à une **réduction de 65 % de la consommation d'énergie**.

Ces données confirment l'intérêt environnemental wwf de privilégier le papier recyclé dans nos marchés publics. Elles soutiennent les objectifs de transition écologique inscrits dans notre stratégie d'achat durable.

Verdissement du parc automobile et achats responsables

- 93 véhicules administratifs dont 11 véhicules électriques et 2 vélos électriques
- Achat d'un véhicule électrique pour le recteur de région académique
- Achat de deux véhicules d'occasion pour le recteur délégué à l'Enseignement supérieur, à la Recherche et à l'Innovation et pour le recteur de l'académie de Reims

2. Les objectifs et engagements sociaux

L'objectif national fixé par le plan national pour les achats durables (PNAD) est d'atteindre, en 2025, 30 % des contrats de commande publique comprenant au moins une considération sociale :

- la lutte contre le décrochage scolaire ;
- l'insertion par l'activité économique des personnes éloignées de l'emploi, des personnes en situation de handicap et des personnes sous main de justice ;
- l'achat éthique : le commerce équitable et la traçabilité sociale des chaînes d'approvisionnement ;
- l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, la diversité et la lutte contre les discriminations ;
- l'accessibilité des bâtiments, fournitures et services aux personnes en situation de handicap.

Les dépenses de la région académique auprès des entreprises de l'économie sociale et solidaire (ESS) représentent 3,1 M€ (en incluant le SNU) soit 12,04 % du total des achats.

3. La dimension économique

Le taux de recours aux PME parmi les fournisseurs se maintient à un niveau élevé. La région académique s'inscrit dans le cadre national et tend à maintenir la part des contrats attribués à des PME supérieure à 50 % également dont les marchés en procédure adaptée (<à 40 K€ HT et pour les travaux < à 100 K€ HT).

L'application d'une avance de 30 % aux PME, lorsque les conditions sont réunies, constitue un levier important pour soutenir leur activité et encourager une plus grande participation des PME aux consultations d'achats.



# Service inter-académique DES CONCOURS

SIAC

Contactez le SIAC : [ce.examens-concours@strasbourg.fr](mailto:ce.examens-concours@strasbourg.fr)

Le service inter-académique des concours (SIAC) est chargé de l'organisation de l'ensemble des concours relevant de la région académique Grand Est. Il assure ainsi la gestion des concours de recrutement des personnels enseignants du premier et du second degré, ainsi que des concours administratifs.

À ce titre, il contribue au recrutement des futurs personnels de l'Éducation nationale, mais également à celui des personnels de catégories B et C dans le cadre des concours interministériels organisés à l'échelle régionale.

Créé le 1<sup>er</sup> novembre 2021, le service est implanté à Strasbourg. Il regroupe 27 équivalents temps plein (ETP), répartis entre les trois académies de la région. Le service est dirigé par le chef de la division des examens et concours (DEC) de Strasbourg, qui assure également la fonction de chef du SIAC. Ce dernier est secondé par un adjoint dans chacune des académies.

L'organisation du service repose sur une structuration en pôles fonctionnels, chacun étant rattaché à une académie et porteur de missions spécifiques relatives à l'organisation des concours. Chaque pôle est coordonné localement par un référent académique dédié.

- **Pôle « concours nationaux »** piloté par l'académie de Reims. Mission de pilotage des concours du 2<sup>nd</sup> degré ;
- **Pôle « concours 1<sup>er</sup> degré »** piloté par l'académie de Nancy-Metz ;
- **Pôle « concours déconcentrés »** piloté par l'académie de Strasbourg. Mission de pilotage des concours administratifs.



## Chiffres Clés

| Concours de Recrutement des Professeurs des Écoles - CRPE | Postes offerts aux concours | Inscrits | Admis |
|-----------------------------------------------------------|-----------------------------|----------|-------|
| Reims                                                     | 183                         | 1134     | 181   |
| Nancy-Metz                                                | 369                         | 1690     | 369   |
| Strasbourg                                                | 311                         | 1605     | 308   |

| Concours Interministériels (Interne et externe) | Postes offerts aux concours |         | Inscrits   |         | Admis                                                    |                                                          |
|-------------------------------------------------|-----------------------------|---------|------------|---------|----------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------|
|                                                 | Secrétaire                  | Adjoint | Secrétaire | Adjoint | Secrétaire                                               | Adjoint                                                  |
| Éducation nationale (Strasbourg)                | 29                          | 31      | 756        | 756     | 85<br>Liste principale<br><br>56<br>Liste complémentaire | 72<br>Liste principale<br><br>29<br>Liste complémentaire |
| Justice                                         | 4                           | 40      |            |         |                                                          |                                                          |
| Affaires sociales                               | 1                           |         |            |         |                                                          |                                                          |
| Agriculture                                     | 2                           |         |            |         |                                                          |                                                          |
| Les armées                                      | 4                           |         |            |         |                                                          |                                                          |
| Développement durable                           | 6                           |         |            |         |                                                          |                                                          |
| L'intérieur                                     | 41                          |         |            |         |                                                          |                                                          |



**LES PRINCIPAUX CHANTIERS  
ET DOSSIERS SUIVIS OU IMPULSÉS  
EN 2024-2025**

**Concours de recrutement des  
professeurs des écoles**

Dans la continuité du calendrier commun instauré lors des sessions précédentes, la session 2025 a montré la stabilité de la construction progressive du nouveau cadre organisationnel porté par le SIAC. La mutualisation mise en œuvre à l'échelle interacadémique a permis d'optimiser les procédures, en croisant les expertises, la mobilisation des compétences complémentaires et en la valorisation de chaque territoire académique. Ainsi, depuis deux sessions les épreuves orales sont réparties selon une organisation désormais stabilisée.

Ce travail collectif constitue une base solide pour accompagner la mise en œuvre des nouveaux concours de recrutement, prévus à partir de la session 2026, qui introduiront deux voies d'accès distinctes : l'une au niveau de la Licence 3 (L3), l'autre au niveau du Master 2 (M2). Ces deux concours coexisteront durant deux sessions, engageant les équipes académiques dans une phase de transition structurante.

Dans ce contexte, les dispositions misent en œuvre au cours des deux dernières années représentent un atout majeur. Les processus éprouvés et les synergies déjà établies seront pleinement mobilisés.

**Expérimentation interacadémique pour le  
recrutement des assistants sociaux scolaires**

Dans une logique de mutualisation et de coopération renforcée entre les académies de la région Grand Est, une nouvelle expérimentation a été lancée cette année pour le recrutement des assistants sociaux scolaires. Cette initiative vise à créer des convergences entre professionnels des trois académies, en instaurant une organisation partagée et efficiente.

Un jury commun a été mis en place dans chaque académie, intégrant des conseillers techniques académiques et universitaires, ainsi que des personnels de direction. Cette composition plurielle permet d'enrichir les regards portés sur les candidats et de garantir une évaluation cohérente et collective. Pour l'année en cours et l'année suivante, l'académie de Strasbourg assure la coordination du jury commun, dont la composition est prévue pour une durée de quatre ans. À l'issue de cette période, la coordination sera transférée à une autre académie de la région.

Les résultats positifs de cette première mise en œuvre ont conduit à l'extension de ce dispositif au concours de recrutement des infirmiers scolaires. Ces évolutions illustrent une volonté partagée de rationaliser les procédures, d'améliorer en continu les pratiques, et de renforcer la cohérence interacadémique au sein de la région académique Grand Est.



# Service inter-académique DES STATISTIQUES

SIAS

Contactez le SIAS : [sias@region-academie-grand-est.fr](mailto:sias@region-academie-grand-est.fr)

Le Service interacadémique des Statistiques apporte une aide au pilotage au recteur de région académique, aux recteurs d'académies, au secrétaire général de région académique et aux secrétaires générales d'académie. Son siège est situé à Reims et il est composé de 24 agents répartis sur les trois sites de la région académique.

Le service propose des outils et des indicateurs d'aide à la décision et d'appui statistique au pilotage pour les acteurs régionaux et académiques.

Il conçoit des études, des analyses, des recherches et des publications pour appuyer et valoriser la mise en œuvre des politiques publiques aux différents échelons territoriaux.

Il assure le pilotage du programme d'enquêtes statistiques de la direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP) dans les trois académies. Il coordonne les travaux d'étude et de recherche qui sont menés entre la région académique, les académies et les partenaires extérieurs.

Entre 2024 et 2025, le service a établi ses orientations pour s'inscrire dans la feuille de route de la région académique jusqu'en 2027. Elles sont au nombre de quatre :

- Converger vers des processus harmonisés interacadémiques pour les opérations majeures en partageant les bonnes pratiques et définissant les pratiques interacadémiques pour une maîtrise des référentiels et des processus.
- Créer l'identité du service inter-académique des statistiques en améliorant la communication et en organisant la réponse à la demande.
- Construire une offre harmonisée de diffusion interacadémique en identifiant les productions académiques pouvant être mutualisées et/ou coordonnées.
- Conforter les relations interservices ou partenariales pour dégager des pistes d'analyses partagées ou de production d'outils.

Le SIAS est composé de **quatre pôles** : un pôle « **référentiel et enquêtes** » qui est en charge de la fiabilisation des pratiques de gestion des nomenclatures ou référentiels et autres processus de collecte de données, un pôle « **développement statistique** » qui œuvre pour définir un fonctionnement optimal dans la création partagée d'outils d'aide à la décision, un pôle « **cartographie** » qui propose des visualisations géomatiques dynamiques ou statiques harmonisées et un pôle « **analyse de données** » dont la mission principale est de construire une offre cohérente de mise à disposition de données et d'analyses ou d'études.



## Chiffres Clés

24 agents

4 pôles d'expertises

907 444 élèves recensés dans le premier et le second degré à la rentrée 2024

Des évaluations à la rentrée 2024 organisées sur **dix niveaux**, du CP à la seconde



## **LES PRINCIPAUX CHANTIERS ET DOSSIERS SUIVIS OU IMPULSÉS EN 2024/2025**

A la suite du constat des élèves réalisé chaque année pour une validation à la mi-octobre, le SIAS répond à diverses demandes académiques et régionales pour présenter les évolutions des effectifs du 1er et 2nd degrés ou analyser les parcours des élèves. L'accent a été mis, plus spécifiquement en région, sur la filière PRO et les poursuites/réussite en BTS. Chaque année le SIAS transmet également à la Région Grand Est les effectifs par établissement et formation. Cela s'inscrit depuis 2025 dans le cadre d'une convention nationale entre le ministère de l'Éducation nationale et Régions de France qui a élargi le champ des échanges entre les deux intéressés.

Les évaluations nationales annuelles des acquis des élèves ont été élargies, de façon expérimentale, aux 5ème et 3ème pour le secondaire et à l'ensemble des niveaux en primaire. Dans une période transitoire de nouvelle mise à disposition des résultats sur Archipel (Application de Restitution et de Choix d'Indicateurs de Pilotage des Etablissements et des écoLes), le SIAS a continué de produire des outils synthétiques de visualisation des résultats, partagés entre académies. Les sites de Strasbourg et de Reims ont également supervisé les évaluations internationales PISA.

Tout au long de l'année le SIAS répond également aux diverses demandes académiques de portraits sur tout type de territoire : bassin d'éducation

et de formation, territoires éducatifs ruraux, zone d'éducation prioritaire, groupement à fiscalité propre, urbain/rural. Ces produits sont parfois le fruit d'un partage interacadémique.

Encore au niveau académique, le SIAS contribue activement à l'élaboration du rapport social unique en mobilisant tout un ensemble de données sur les personnels. Il manipule également les données des examens pour répondre à diverses demandes en particulier celles des inspecteurs. Il a dû coordonner sa réponse dans le cadre de l'analyse de la filière professionnelle. Il s'est attaché également à produire un outil de comparaison des notes au contrôle continu et à l'examen terminal partagé entre académies.

Le SIAS réalise également le suivi des apprentis dans tout établissement, centre de formation ou autres organismes en ayant et échange plus particulièrement avec la délégation régionale académique à la formation professionnelle initiale et continue et à l'apprentissage (DRAFPICA). Il est responsable de l'enquête Immobilier Cadre de Vie qui sera refondue prochainement.

La région académique et l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) ont signé une convention en 2025 dans un cadre pédagogique d'accompagnement des établissements et des élèves dans l'appropriation des concepts économiques mais engageant également le SIAS dans les collaborations qui pourraient être faites avec l'institut. Il s'implique par ailleurs dans les réflexions qui peuvent être menées avec la direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS) que ce soit plus généralement dans le parcours des élèves jusque l'emploi, dans la plateforme de l'observation sanitaire et sociale ou encore autour de la politique de la ville.



# Service inter-académique DES AFFAIRES JURIDIQUES

SIAAJ

Contactez le SIAAJ : [ce.affjur@ac-reims.fr](mailto:ce.affjur@ac-reims.fr)

Le service inter-académique des affaires juridiques (SIAAJ) a été créé par arrêté du 1<sup>er</sup> décembre 2021. Il est placé sous l'autorité hiérarchique du recteur de l'académie de Reims et sous l'autorité fonctionnelle des deux autres recteurs, ainsi que du recteur délégué pour l'Enseignement supérieur, la Recherche et l'Innovation. La cheffe du SIAAJ a été nommée le 1<sup>er</sup> avril 2022.

Le SIAAJ regroupe, pour chacune des académies, les bureaux chargés du contentieux et les services de « conseil et contrôle de légalité et contrôle des comptes des établissements publics locaux d'enseignement (EPL) » (S3CL). Cette configuration fait figure d'exception en France puisque la grande majorité des académies ne compte que les services du contentieux dans le périmètre de leur service académique des affaires juridiques.

Le SIAAJ compte actuellement 30 équivalents temps plein (ETP) contre 29 en 2024 (16 agents de catégorie A, 12 agents de catégorie B et 2 agents de catégorie C).



## Chiffres Clés

**440** nouveaux recours  
contentieux

**584** demandes de  
protection fonctionnelle

**20 249** actes transmissibles  
contrôlés en 2024 pour

**712** établissements



LES PRINCIPAUX CHANTIERS  
ET DOSSIERS SUIVIS OU IMPULSÉS  
EN 2024-2025

Contrôle de légalité effectué par les services conseil et contrôle de légalité et contrôle des comptes des établissements publics locaux d'enseignement (S3CL) en 2024-2025.

|                                                                                                      | Strasbourg | Nancy-Metz | Reims     |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|------------|-----------|
| EFFECTIFS                                                                                            | 2          | 4          | 3,5       |
| Nombre d'établissements                                                                              | 220        | 311        | 181       |
| Nombre d'actes reçus                                                                                 | 7847       | 11 312     | 6217      |
| Nombre d'actes instruits                                                                             | 7810       | 7257       | 5182      |
| Nombre d'établissements passés sous Op@le (Outil de Pilotage et d'administration financiers en EPLE) | 2024-2025  | 2024-2025  | 2024-2025 |
|                                                                                                      | NC         | 86         | 63        |
|                                                                                                      | 2025-2026  | 2025-2026  | 2025-2026 |
|                                                                                                      | NC         | 77         | 41        |

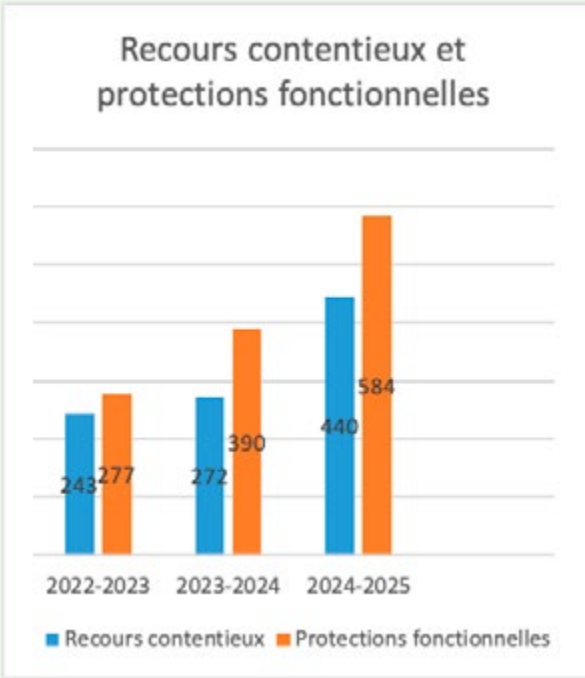
Évolution de l'activité contentieuse depuis 2022

Si le contrôle des actes des EPLE reste stable, l'activité contentieuse, à laquelle sont rattachées les décisions d'octroi ou de refus de protection fonctionnelle, est en constante augmentation.

Pour l'année 2024-2025, 440 nouveaux recours ont été traités et 584 demandes de protection fonctionnelle ont été enregistrées.

Les chiffres ne sont pas les mêmes pour les trois académies mais toutes enregistrent une forte augmentation d'activité.

Le service juridique de l'académie de Strasbourg est en charge de l'organisation des commissions recours administratif préalable obligatoire (RAPO) en matière d'instruction en famille (300 dossiers concernés pour cette année) et des commissions d'appel en matière de sanctions disciplinaires (plus de 66 commissions).



Organisation des services contentieux (hors S3CL)

|                             | Strasbourg            | Nancy-Metz            | Reims               |
|-----------------------------|-----------------------|-----------------------|---------------------|
| Effectifs (SAJ - hors S3CL) | 7 ETP (4A-1B-2C)      | 4.5 ETP (4A-1B)       | 1.5 ETP (2A)        |
| Nouveaux recours            | 204 (dont 76 référés) | 154 (dont 41 référés) | 82 dont (7 référés) |
| Protections fonctionnelles  | 135 (dont 22 refus)   | 291 (dont 31 refus)   | 158 (dont 68 refus) |
| Conséquences financières    | 84 830 euros          | 171 049 euros         | 44 257 euros        |

Le projet de service pour les deux années à venir a été validé lors de la journée inter-académique du 3 avril 2025, fixant ainsi un plan d'action autour de trois axes.

Validation du projet de service 2025/2027 lors de la journée inter-académique du 3 avril 2025

Ce projet de service s'articule autour de 3 axes :

1/ Organiser pour échanger

Le SIAAJ souhaite désigner des experts afin de faciliter la gestion des contentieux et surtout d'améliorer la qualité des réponses juridiques apportées aux services des rectorats, des directions des services départementaux de l'Éducation nationale (DSDEN) et des établissements publics locaux d'enseignement (EPLÉ).

La désignation d'experts a commencé, et donnera lieu à l'organisation de sessions de formation.

Un espace d'échanges sur la plateforme collaborative interministérielle RESANA a également été mis en place pour centraliser toute la documentation juridique nécessaire à chacun des services.

Une veille juridique, non exclusivement limitée au périmètre de l'Éducation nationale sera mise en place dès septembre.

2/ Faire converger les pratiques

A – Définir une stratégie de contrôle de légalité et de contrôle des comptes

Avant tout, il est nécessaire de dresser un état des lieux des pratiques. Cet état des lieux a déjà commencé dans le cadre de la réflexion sur la mise en place d'une stratégie de contrôle des actes des EPLE.

L'objectif est d'optimiser les méthodes de contrôle afin notamment de permettre le suivi assidu des

demandes de rectification des actes voire leur annulation. Le nouveau régime de responsabilité des gestionnaires publics suppose en effet qu'une attention particulière soit portée aux actes dont l'illégalité pourrait avoir des conséquences irréversibles en matière de mise en cause de la responsabilité des EPLE, et par suite, des recteurs.

B – Dresser un état des lieux des pratiques en matière d'octroi ou de refus de la protection fonctionnelle et un état des lieux des pratiques autour de l'instruction en famille (IEF)

Ces deux thématiques présentent des modes d'appréhension et d'application différents dans les trois académies. Un état des lieux des pratiques permettra à chacun des recteurs de disposer d'éléments précis pour envisager des modifications éventuelles de l'existant.

C – Harmoniser les documents utilisés par chacun des services

L'objectif est de disposer de trames type pour les mémoires en défense, les lettres de protections fonctionnelles, mais aussi de partager les circulaires transmises aux EPLE pour n'avoir plus qu'à les adapter à certaines spécificités locales.

D – Mettre en place dans chacune des académies la protection fonctionnelle automatique

Dans le cadre des mesures imposées par le plan tranquillité, le ministère souhaite que la protection fonctionnelle soit automatiquement accordée dans les cas de violence les plus graves, sans que l'agent en face la demande. L'académie de Reims dispose d'une procédure déjà formalisée et a donc proposé sa transmission aux deux autres académies.

### 3/ Former les équipes

Les équipes des services contentieux, tout comme celles des S3CL sont de plus en plus sollicitées par les services des rectorats, des DSDEN ou des EPLE.

Des formations techniques, parfois particulièrement spécialisées, sont nécessaires pour parfaire leur capacité à répondre sur des sujets multiples.

Les trois écoles académiques de la formation continue (EAFC) seront sollicitées pour proposer des formations sur les thématiques de l'autorité parentale, du numérique et des réseaux sociaux, du droit de la propriété intellectuelle, des marchés publics et du contentieux administratif.

L'objectif vise à permettre aux collaborateurs du SIAAJ de former les services pour sécuriser les actes.





# Notes



**RÉGION ACADÉMIQUE  
GRAND EST**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Maquette et mise en page** — Délégation à la communication - Rectorat de Nancy-Metz

**Photos** — Pierre-Henri Mayer / Unsplash